



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2

Le cinq décembre deux mille vingt-trois, dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 27 novembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 27 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Dominique GARNIER, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Carole DAINNE, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Monsieur Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à monsieur Alain BOURBLANC ;
Madame Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à madame Dominique GARNIER ;
Monsieur Franck GIRARD a donné procuration à monsieur Régis LEMESLE ;
Madame Vanessa POTELOIN a donné procuration à madame Valérie DUMONT ;
* Monsieur Jean-Philippe ROMAIN excusé jusqu'à son arrivée à la question n° 7 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 14 / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 7 décembre 2023

Objet : Le Mans Métropole : rapport d'activité – année 2022

Rapporteur : monsieur LE BOLU

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus [...].* »

Le rapport d'activité et le rapport financier 2022 présentant une synthèse du compte administratif approuvés par le conseil communautaire de Le Mans Métropole le 28 septembre dernier sont tenus en mairie à la disposition de toute personne intéressée.

Le rapport d'activité retrace le travail des élus, services et agents, afin de répondre aux services publics du quotidien ainsi qu'aux projets d'aménagement de long terme.

Il revêt un caractère singulier dans la mesure où l'année 2022 a été l'occasion pour la Métropole de consolider sa stratégie sur les prochaines années, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'amorcer un changement d'échelle dans ses politiques publiques pour répondre aux grands défis auxquels elle est confrontée ainsi qu'aux besoins actuels et à venir du territoire.

Pour ce faire, la Métropole s'est dotée de plusieurs documents cadres définissant ses ambitions en termes de transformations du territoire avec le projet Le Mans Métropole 2040 qui fixe trois axes majeurs :

- l'attractivité, la transition écologique et la solidarité ;
- sur le plan des investissements avec un plan stratégique prévoyant près de 1,3 milliard d'euros sur plus de cent trente projets à horizon 2030 ;
- en matière de modernisation de l'action de ses services avec le projet d'administration « Travailler Ensemble Au Mans » (T.E.A.M.) qui vise à améliorer la qualité des services à la population tout en veillant au développement d'un environnement de travail serein pour ses agents.

Ces documents reflètent les ambitions de la Métropole, mais aussi et surtout celles des acteurs du territoire qui ont participé à leur élaboration dans un esprit de concertation et d'association des forces vives de la Métropole (à titre d'exemple lors des états généraux du développement économique qui ont réuni plus de cent cinquante acteurs).

2022 a également été riche pour ce qui est des réalisations opérationnelles et de concrétisation de certains projets :

- la collecte des déchets ménagers en hippomobile dans la Cité Plantagenêt en janvier ;
- la concertation pour le plan Chronovélo en mars ;
- le nouveau réseau de chaleurs dans le quartier nord du Mans et sur Coulaines en avril ;
- l'inauguration de la centrale solaire au parc des expositions en mai ;
- la continuité du « Boulevard Nature » avec le dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique pour les vingt-deux kilomètres restants ;
- l'annonce du plan « Mégapole » en septembre tendant à limiter la consommation finale de la métropole à 4 000 GWh/an tout en intégrant la croissance démographique et économique, la production d'énergies renouvelables, atteindre la neutralité carbone et financer les investissements durables chaque année à hauteur de 25 millions d'euros.

Toutes ces actions convergent vers une volonté commune de continuer à construire collectivement un territoire durable, attractif et solidaire.

Considérant ce qui précède, il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activité ainsi que du rapport financier de Le Mans Métropole pour l'année 2022.



SOMMAIRE

Éditos		
Portrait de la métropole		
Présentation	3	42
Compétences	5	43
Une gouvernance au service du territoire	6	44
Temps forts 2021	8	45
Le Mans Métropole en chiffres	9	46
Organisation	10	47
Organigramme général	12	48
Le cabinet du maire-président	13	49
En actions		
Equipe de direction générale	14	50
Direction générale des services	15	51
Conseil, Organisation, Prospective, Protection - Stratégie financière	16	52
Juridique - Commandement public	17	53
Maison Gestion du SAVT et Concessions du domaine public	18	54
Ressources humaines	19	55
Communication externe	20	56
Courrier	21	57
Protocole/Réactions statutaires/Evénements	22	58
Direction Education, Culture et Sport	23	59
Direction Développement	24	60
Aménagement urbain	25	
Développement économique et innovation	26	
Energie-Climat	27	
Habitat, Logement, Hébergement, Transport	28	
Urbanisme - Qualité architecturale, Verte, Circulation et Espaces publics	29	
Direction de l'environnement durable,	30	
Services urbains et Patrimoine	31	
Missions Développement durable - Risques majeurs et Plan alimentaire	32	
Cellule ProMits	33	
Arche de la Nature	34	
Eau et Assainissement	35	
Entretien et hygiène des locaux	36	
Moyens partagés	37	
Nouveaux Villages	38	
Projet	39	
Architecture et Régies techniques	40	

J

1
La Mans Métropole 2022, qui est un support important pour dresser le bilan d'une année d'actions concrètes, afin de poursuivre notre travail au service du territoire dans le respect des engagements que nous avons pris.

Le bilan à ce titre la mobilisation de tous les élus communautaires qui participent avec conviction à la définition d'une stratégie commune et portante pour notre métropole et l'implémentation de tous les agents de la Mans Métropole qui contribuent à la mise en œuvre de ces projets. Le cap que nous nous sommes fixés, avec les 20 communes membres de la Mans Métropole de construire ensemble un territoire durable, attractif et solidaire est traduit dans ce document par les mesures que nous avons prises et les projets que nous avons initiés.

Sur les enjeux de la transition énergétique et de l'environnement, nous pouvons citer quelques axes phares : la collecte des déchets ménagers en biomasse dans la Ville Plage à partir de janvier ; la concertation pour le plan Climat en mars ; le nouveau niveau de chaleur dans le quartier Nord du Mans et sur Coulaines en avril ; l'inauguration de la centrale solaire au parc des expositions en mai ; la construction du boulevard Nature avec le début du dossier de déclaration d'utilité publique pour les 22 km réalisés en juillet ; l'annonce du plan Magique qui est une véritable révolution énergétique en septembre.

L'ambition de l'attractivité, notamment économique, est prioritaire également et s'est concrétisée par la présentation du Plan stratégique d'investissement en conseil en mai, par la remise des Etats généraux du développement économique réunissant 150 acteurs en septembre.

Enfin, la cohésion et la coopération à l'échelle de notre métropole demeurent des principes fondamentaux et se reflètent dans nos actions. Ainsi, avons-nous lancé en mars un projet d'administration Travailleur Ensemble au Mans et adopté en conseil en décembre le projet de Territoire 2040 qui inscrit l'ensemble des objectifs collectifs tout en tenant compte des spécificités et des intérêts du chaque commun membre. Ce sont ces équilibres, ce respect mutuel et ces forces communes qui garantissent la dimension solidaire de notre métropole et sa capacité à se tourner vers l'avenir.

Il résulte que tous ces défis à relever collégialement cohabitent avec une gestion saine des finances de la métropole et un traitement efficace et précis des services publics, toujours rendus avec qualité et propreté, pour répondre au plus près aux besoins de chacun.



Stephane Le Foll
Maire de la Ville du Mans
et président de la
Mans Métropole

3



Amel Kherchouch-Horvin
Directrice Générale des
Services de la Ville du Mans

4

« L'ambition de l'attractivité, notamment économique, est prioritaire également. »

« l'organisation des services de la Métropole et nos méthodes de travail doivent s'adapter afin de mieux anticiper les souvenirs de la conjoncture de la

conjoncture. »



1
l'année 2022 a été une année charnière pour la Métropole avec la rense de la fréquentation de l'ensemble des équipements et services publics mais aussi sur le plan stratégique avec la consolidation de nos objectifs et ambitions pour les quins prochaines années à travers l'élaboration du projet de territoire la Mans Métropole 2040 et d'un plan stratégique d'investissement sans précédent à hauteur de 1,3 milliard d'euros.

Ces documents, qui sont le fruit d'une réflexion commune associant l'ensemble des acteurs du territoire, reflètent le changement de dimension qui s'opère au sein de nos politiques publiques ainsi que dans nos administrations pour rendre notre territoire plus attractif durable et solidaire.

Pour ce faire, la Métropole s'appuie sur ses élus, ses agents et ses communautés membres, le tiens ici à saluer leur l'engagement et leur professionnalisme qui permettent malgré les contraintes de mener à bien les projets structurants pour nos communautés membres, les entreprises du territoire et les citoyens.

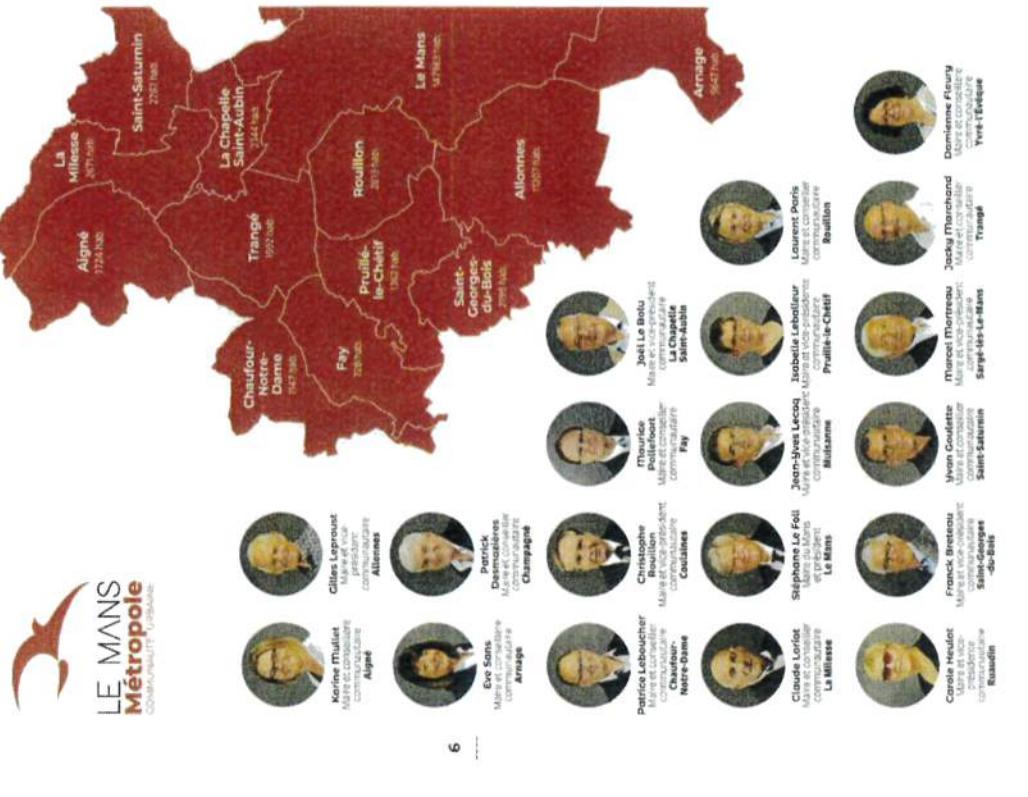
Certains de ces grands projets sont entrés dans leur phase décisive, nous pouvons par exemple citer : les projets Chronologues et Chronovélo avec la finalisation des études et le lancement des concertations avec la population, le lancement d'un concours d'architecte pour la rénovation intégrale du Palais des Congrès et de la Culture, la réflexion autour d'un nouveau campus universitaire proche de la gare ou bien le réaménagement du centre commercial des Sablons.

Dans ce contexte, l'organisation des services de la Métropole et nos méthodes de travail doivent s'adapter afin de mieux anticiper les souvenirs de la conjoncture pour que nous soyons davantage dans l'action et la prospective plutôt que dans la réaction aux événements.

Au niveau de nos grands projets, cette adaptation se caractérise par la prise en compte systématique des impératifs de la transition écologique dès leur conception avec toujours comme objectif le développement durable du territoire et la solidarité entre les communes membres et la Métropole.

Sur le plan interne, 2022 a permis la co-construction de notre projet d'administration avec l'élaboration de 75 actions qui contribuent à fluidifier le travail entre services, améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des agents ou être plus à l'écoute de la population dans les parcours usagers. Enfin, cette année 2022 s'est achevée avec le renouvellement des représentants au sein des instances du personnel dans l'objectif d'un dialogue social de qualité et constructif.

C'est donc avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport d'activités 2022 de la Mans Métropole qui reflète l'engagement quotidien de nos agents et de nos élus au service de notre territoire.



PORTRAIT DE LA MÉTROPOLE





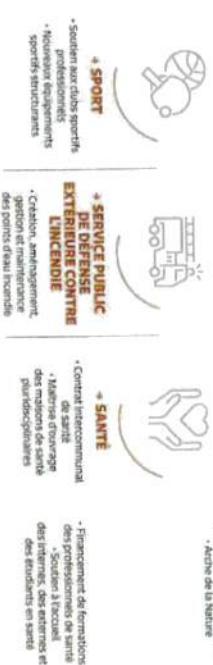
19 communes

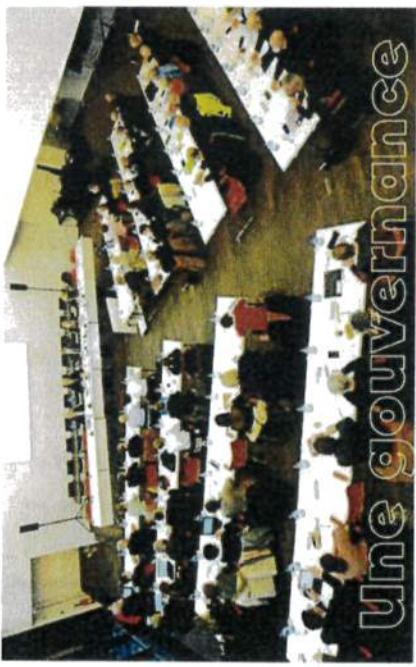
267,2
km²

habitants

Production nette d'énergie 2775 kWh/m² en moyenne en 2022
* Données Ménage et ménage à mi-parcours au 07/07/2022

Compétences





Une Gouvernance au service du territoire

9



séances
de bureau
exécutif et
de conseil

298 délibérations du
conseil en 2022
148 du bureau
+ 120 décisions du
président

TEMPS FORTS 2022

10

↑ MARS
Concertation pour le projet
des Chronovélo
Lancement du projet
d'Administration Travailleur
Ensemble
Au Mans (TEAM)

↑ JANVIER
Collecte des déchets
ménagers en
hippopomobile dans
La Cité Plantagenêt
Prise en charge de
l'instruction des aides
à la pierre de l'Etat.

Chrono Vélo: réseau

Chaque mois, nous vous proposons un calendrier illustré des événements majeurs de la métropole.

→ JUILLET

Installation d'un centre d'approvisionnement pour les pompiers mobilisés sur les incendies de Matzanne, Taloché et Ruaudin

Dépôt du dossier de Déclaration d'utilité publique pour les 22 km restants du Boulevard Nature

↑ SEPTEMBRE

Etats généraux de la stratégie de développement économique et d'attractivité qui ont réuni 150 acteurs locaux

LMH 2040 : une révolution énergétique

→ OCTOBRE

Fin étude du projet de campus universitaire Gare Sud

11

↓ DÉCEMBRE

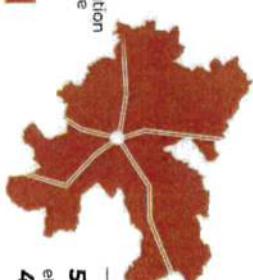
Fin de la 3^e tranche de la transformation du quartier Saint-Nicolas

Adoption du projet de Territoire 2040 en conseil communautaire

12

19 communes
3^e agglomération des Pays de la Loire

212 961 habitants



5 branches autoroutières : Caen, Nantes, Paris, Rennes, Tours

56 minutes en TGV de Paris et 1h20 de Nantes, 45 mn de Rennes

135 km



1626 agents communautaires



2400

+ de **4 000** hectares boisés



entreprises créées en 2021



108 métiers exercés dans la collectivité



900

sites de production photovoltaïques produisent près de



23 GWh équivalent à la consommation de



8000 foyers (hors besoin de chauffage)



→ AVRIL

Nouveau réseau de chasseur Nord du Mans et Couaines. Nouvelle mission d'inclusion numérique avec une équipe de 7 conseillers



→ MAI

Présentation du Plan Stratégique d'Investissement en Conseil du 19 mai. Inauguration de la centrale solaire du parc des Expos

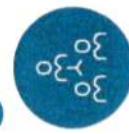


↓ DÉCEMBRE

Fin étude du projet de campus universitaire Gare Sud

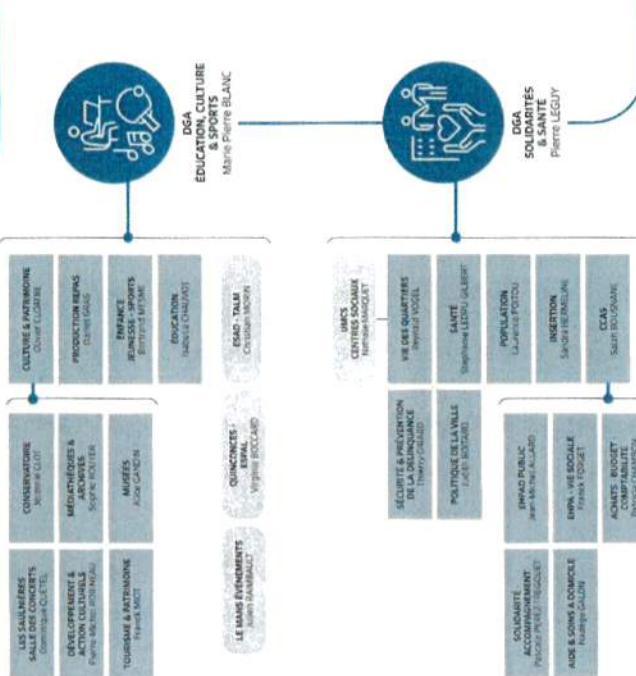
11

Organigramme général



LE MANS
MÉTROPOLE
VILLE DU MANS
& CCAS

Structure des services

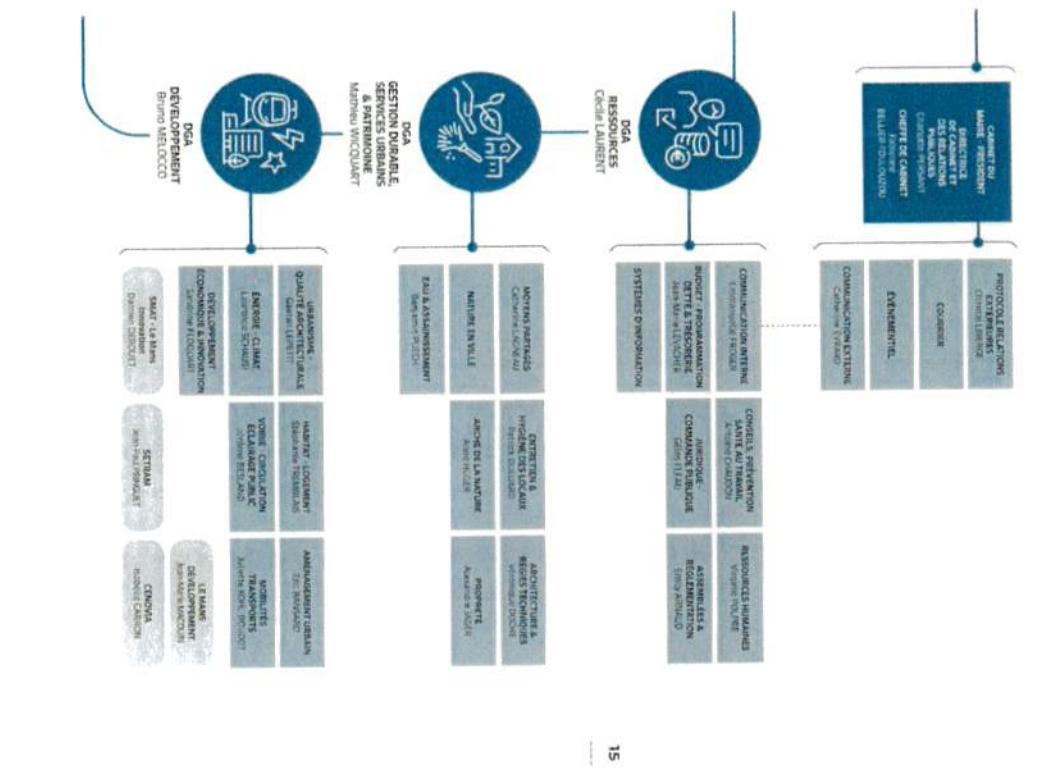


14

13

ORGANISATION





15



Cabinet du Maire-Président

16

Le cabinet du Maire-Président est l'instance politique qui participe, sous l'impulsion du Maire-président, à la définition de la Man's Métropole. Son travail consiste à mettre en évidence les engagements du mandat avec une exigence de promotion des besoins et des actions, en jouant un rôle facilitateur entre les services et tous les acteurs concernés et en remplaçant une mission de conseil auprès du Maire-président.

Faits marquants 2022

En 2022, le territoire se présente avec des activités et le cabinet a pu permettre son développement en matière de collectifs du mandat.

Dans ce cadre, la stratégie Marquée a été définie et a pu donner lieu à un véritable volontarisme pour la définition d'un territoire métropolitain. Dans ce cadre, la stratégie Marquée a été définie et a pu donner lieu à un territoire volontariste sur lequel s'opposent toutes les politiques publiques mises au service de la transition énergétique et du développement durable. Construire un territoire durable est une priorité du mandat et à ce titre, les mesures concrètes sont engagées et donnent leurs résultats de manière significative.

En fin d'année 2022, au-delà de la première instanciation du Conseil intercommunal de 900 mds et de présentation de la Stratégie Marquée qui marque la combinaison de l'ensemble des îles du territoire pour se positionner sur les salons de la recherche à l'échelle métropolitaine.

Le Plan Stratégique des investissements, scellé en 2022, inscrit annuellement dans le cadre d'un budget des projets du territoire, respectivement 1,3 milliard d'euros pour l'antenne RIA (15% de plus que l'année dernière).

Sur la question environnementale et climatique, les événements marquants ont été nombreux et variés. La ville de La Chapelle-Saint-Aubin a obtenu en janvier 2022 la norme internationale du BREEAM, en tant que première ville de référence dans sa catégorie. Ensuite, la ville a obtenu la certification LEED Gold pour la construction de nouveaux bâtiments administratifs et la presse nationale a salué cette réussite.

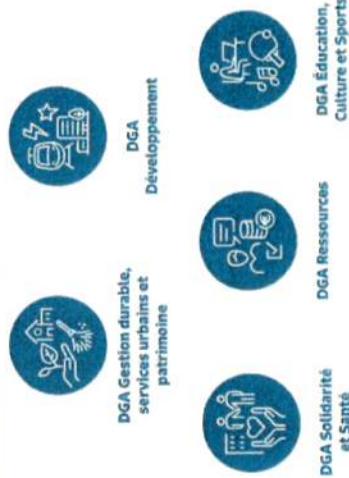


17

EN ACTIONS

L'équipe de Direction générale

Pour mener à bien les projets de la collectivité, la Direction générale des services s'appuie sur un collectif de directions générales adjointes (DGA) et services qui lui sont directement rattachés :



The cover features a large image of a modern stadium at night. To the right, there's a purple sidebar with the text "Direction Éducation, Culture et Sport" and a small logo of a person reading a book.

22

4,1 m€
de subventions encadrées

55 dossiers de subventions suivis

1,1 m€
recettes de taxe de séjour pour hébergements enregistrés

8,5 m€
de dotations de solidarités communautaires

1,3 m€
versés autre du fond de concours Transition énergétique

14 agents

FAITS MARQUANTS 2022

Poursuite de l'élaboration et adoption en conseil communautaire de la loi Mairie Métropole 2040 / Préparation de l'adhésion de la commune de Faines à la Mairie Métropole au 1^{er} janvier 2023 / Mise en œuvre du fonds de concours présentation de la candidature au dispositif d'investissement territorial intégré du Fédé 2021/2027 / Etude sur l'élolution du régime fiscal et de la collectivité en jeu et impacts du passage en régime fiscalité abondante à une fiscalité professionnelle unique / Créeation d'un rapport d'activité des services de la ville du Mans et reforme du portefeuille d'achats de la Mairie Métropole / Réflexion sur la réorganisation du service et mise en œuvre

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service assure un rôle de référent sur les sujets intercommunaux et fiscaux et une veille permanente des aspects budgétaires, financiers et fiscaux liés à la gestion des collectivités. Organisé en quatre pôles, ses principales missions portent sur :

- la coordination de certains dossiers relatifs aux relations de la métropole avec les communes membres, scolaires intercommunales, éducative, sociale, mutuelle, culture, compétences, projet de territoire, paix sociale et fiscal et la ville territoriale
- la conduite des dossier transversaux (fiscalité locale, taxe de séjour et TVA, rapports orientants budgétaires, coordination des contrôles de la Chambre régionale des comptes et production des raports d'activité)
- la gestion des contrats territoriaux de financement, (décentralisation des projets d'investissement décentralisés, l'instruction des dossiers et le recouvrement des subventions ainsi que les fonds de concours aux communautés membres,
- la recherche et la mise des dossiers de partenariats de financement privés (mécénats, partenariats ou financements participatifs),

PERSPECTIVES 2023

+ PERSPECTIVES 2023

Elaboration du nouveau schéma de mutualisation en lien avec une analyse de l'évolution des compétences communautaires dans un contexte de changement de régime fiscal (passage en fiscalité professionnelle unique) - Elaboration d'un

21

22

La direction de l'éducation, de la culture et des sports coordonne les politiques publiques de la jeunesse, de l'enfance, de l'éducation, de la nature et des sports qui permettent aux familles, aux enfants de discuter de services et d'offres de loisirs dès le plus jeune âge des leurs enfants. Elle regroupe trois services à compétences majoritairement municipales : le service Production des récits et le service Enfance, Jeunesse et Sport (EJS), ainsi que le pôle culture et patrimoine engagé pour sa part les services culturels et d'animation du patrimoine. Outre ces archives, service mutualisé avec la Ville du Mans, EJS pilote depuis 2021 la compétence « sport, communauté » dirigée par La Mairie Métropole. La politique promotion du tourisme est quant à elle directement rattachée à la direction de la DGA.

+ PERSPECTIVES 2023

Poursuite des études pour la construction d'un bassin nordique et d'une piste d'athlétisme communautaires. Transfert d'entraînements et du Stade Marie Marvingt de la Ville du Mans à Le Mans Métropole

The cover features a portrait of Catherine Le Strat and the text "Direction générale des services → SERVIC PROSPECTIVE - STRATEGIE FINANCIERE".

4,1 m€
de subventions encadrées

55 dossiers de subventions suivis

1,1 m€
recettes de taxe de séjour pour hébergements enregistrés

8,5 m€
de dotations de solidarités communautaires

1,3 m€
versés autre du fond de concours Transition énergétique

14 agents

FAITS MARQUANTS 2022

Poursuite de l'élaboration et adoption en conseil communautaire de la loi Mairie Métropole 2040 / Préparation de l'adhésion de la commune de Faines à la Mairie Métropole au 1^{er} janvier 2023 / Mise en œuvre du fonds de concours présentation de la candidature au dispositif d'investissement territorial intégré du Fédé 2021/2027 / Etude sur l'élolution du régime fiscal et de la collectivité en jeu et impacts du passage en régime fiscalité abondante à une fiscalité professionnelle unique / Créeation d'un rapport d'activité des services de la ville du Mans et reforme du portefeuille d'achats de la Mairie Métropole / Réflexion sur la réorganisation du service et mise en œuvre

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service assure un rôle de référent sur les sujets intercommunaux et fiscaux et une veille permanente des aspects budgétaires, financiers et fiscaux liés à la gestion des collectivités.

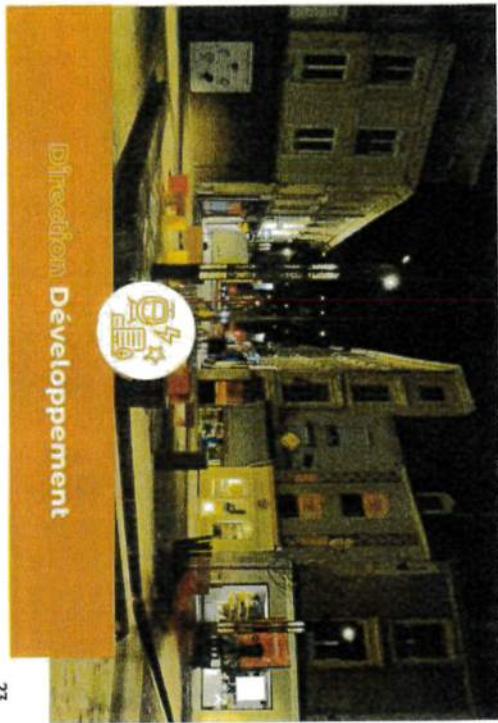
Organisé en quatre pôles, ses principales missions portent sur :

- la coordination de certains dossiers relatifs aux relations de la métropole avec les communes membres, scolaires intercommunales, éducative, compétences, projet de territoire, paix sociale et fiscal et la ville territoriale
- la conduite des dossier transversaux (fiscalité locale, taxe de séjour et TVA, rapports orientants budgétaires, coordination des contrôles de la Chambre régionale des comptes et production des raports d'activité)
- la gestion des contrats territoriaux de financement, (décentralisation des projets d'investissement décentralisés, l'instruction des dossiers et le recouvrement des subventions ainsi que les fonds de concours aux communautés membres,
- la recherche et la mise des dossiers de partenariats de financement privés (mécénats, partenariats ou financements participatifs),

PERSPECTIVES 2023

+ PERSPECTIVES 2023

Elaboration du nouveau schéma de mutualisation en lien avec une analyse de l'évolution des compétences communautaires dans un contexte de changement de régime fiscal (passage en fiscalité professionnelle unique) - Elaboration d'un



Département Développement



es missions de la direction du Développement portent sur la définition de la stratégie de développement et le pilotage des grands projets d'aménagement.

- Urbanisme-Développement urbain, planification urbaine, autorisation du droit des sols, études urbaines
- Environnement, définition-gestion de la politique publique énergie et climat, définition-gestion de la politique publique d'économie et tributaire, impôts sur le revenu et sur les biens immobiliers, fiscalité sur les entreprises et les ménages
- Développement économique et innovation, promotion et amélioration de l'attractivité du territoire
- Coordonnées de la politique économique du territoire
- Entreprises, formation-recherche-innovation
- Mobilités-transports, gestion des mobilités et des gares, projets liés au transport public
- Ville-Circulation-Eclairage public, gestion, maintenance du domaine public routier
- Habitat, logement, politique sociale des habitats, gestion de l'offre locative et des aides financières aux bailleurs sociaux
- Aménagement urbain, mise en œuvre et pilotage des opérations d'aménagement

FAITS MARQUANTS 2022

Élaboration du schéma directeur de développement économique et structuration des acteurs

Lancement du schéma directeur des énergies et des mobilités décarbonées

Mise en œuvre de toute la gestion de projets

Finalisation de l'organisation du service Habitat Logement

dans le cadre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat

→ PERSPECTIVES 2023

Mise en œuvre de la gestion des zones de l'Espace aux loyers primés (ZLES)

- de conception du projet chromatiques

Rebut de l'ancien projet de faisabilité du châteauvelo

Mise en service de l'assainissement l'Estaque

Conforter l'infrastructure et l'aménagement du B2 à l'ancienne de terrains (Vaucluse)

- Lancement des pré-studés et concertation pour l'aménagement de la place Saint Pierre.

→ PERSPECTIVES 2023

Mise en place de la structure de distribution d'hydrogène.

- Pré étude pour la création d'un campus 2 (pôle sud).

- Mise en service de la halle ferroviaire de l'hôpital.

Réouverture de l'hôpital.

Réouverture des études urbaines Elément A et B

OBJECTIFS ET MISSIONS

Génération d'un îlot résidentiel et d'un espace de jeux sur la place Rabière.

Elab.

Mise en place d'une occupation temporaire place d'Aigues

Raménagement du square des deux cours de ville.

Ses missions consistent à :

... mettre en œuvre de la gestion des

... aménagement de l'espace public,

... piloter des opérations

... de terrassements, en rélage ou corniche à

... fortifier des fonds de plans

... topographiques, ou des travaux

... fonciers.

FAITS MARQUANTS 2022

Au Mans, poursuite des travaux de rénovation urbaine du secteur Voltaire-Condorcet et de restructuration du quartier piémont Saint-Nicolas.

Sur le territoire, l'aménagement de la rue de l'église à Saint-Saturnin

Securisation des bâtiments doux aux abords du châteauvelo

Circulation des piétons à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago

Aménagement piéger de la rue Néthiat à la Musique avec la

restauration des bâtimens doux

aux abords du châteauvelo

Securisation des bâtiments à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago

Securisation de la rue de l'église à Saint-Saturnin

Securisation de la rue Félix Faure à la croisement avec la rue Néthiat à la Musique avec la

restauration des bâtimens doux

aux abords du châteauvelo

Securisation des bâtiments à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago

Securisation de la rue Félix Faure à la croisement avec la rue Néthiat à la Musique avec la

restauration des bâtimens doux

aux abords du châteauvelo

Securisation des bâtiments à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago

Securisation de la rue Félix Faure à la croisement avec la rue Néthiat à la Musique avec la

restauration des bâtimens doux

aux abords du châteauvelo

Securisation des bâtiments à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago

Securisation de la rue Félix Faure à la croisement avec la rue Néthiat à la Musique avec la

restauration des bâtimens doux

aux abords du châteauvelo

Securisation des bâtiments à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago

Securisation de la rue Félix Faure à la croisement avec la rue Néthiat à la Musique avec la

restauration des bâtimens doux

aux abords du châteauvelo

Securisation des bâtiments à la croisement des rues Félix Faure et de l'avenue nationale à Arzago



14 390 000 €
de travaux
d'aménagement
de l'espace public

700 000 €
de participation
pour la restructuration
du centre commercial
des Sablons

45 agents

Eric Barnard



Direction Développement → SERVICE AMÉNAGEMENT URBAIN

Direction Développement → SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

 Sandrine Flouquet

OBJECTIFS ET MISSIONS

12 392 entreprises sur le territoire dont 86% en tertiaire et 6% en industrie

21 entreprises bénéficiant d'aide à l'immobilier depuis sa création en 2018, dont 7 en 2022

3 projets de pépinières, artisans, mobilité et agroalimentaire

1 thèses soutenues dans le cadre du LIT

3 agents

FAITS MARQUANTS 2022

Suite au lancement de la stratégie de développement et attractivité qui rassemble 150 acteurs locaux, une étude est engagée pour mettre en conernes la structuration de l'écosystème avec la stratégie communautaire et les attentes des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

Déroulement du Plan stratégique d'investissement de la Métropole au deuxième trimestre.

Lancement de l'axe recherche du LIT avec trois thématiques au sein de la Manis Université pour un soutien financier sur trois ans.

L'inauguration des Halles technologiques du Technocampus Acoustique et Marlie en juillet.

Nouve collectif de ses partenaires et un collectif de start up ont lancé la candidature pour la labellisation communale "French Tech".

PERSPECTIVES 2023

Face aux enjeux de développement de l'économie, le Mans Métropole s'engage à la révision de l'axe à l'immobilier, l'axe expérimentation du LIT Neutralité Carbone et le programme Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines transitions.

- La plateforme agroalimentaire de l'Institut de l'Entreprise du Mans Métropole s'engage à la révision de l'axe à l'immobilier, l'axe expérimentation en agriculture en concertation avec le Projet alimentaire territorial (PAT).

- Mise en place d'un programme de recherche et de développement pour les concessions Enedis et GDF-Suez.

- Extension du réseau de chaleur synergie.

Direction Développement → SERVICE ENERGIE - CLIMAT

 Laurence Schausi

OBJECTIFS ET MISSIONS

129 000 MWh en chaleur soit 75% de la consommation

81 200 MWh en électricité soit 8% de la consommation

2 agents

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement d'un ingénieur sur les achats débrayables et les mobilités décarbonées (véhicules électriques, hydrogène et GNV).

Engagement du secteur à développer l'énergie et des mobilités décarbonées. Des travaux d'extension du réseau de chaleur synergie sur et autour de l'avenue Bouleau vers le centre ville du Mans.

Lancement du marché de réseaux de chaleur et d'eau froide. Coûteux mais plan soigne : inauguration des citernes Rénov' sur le site du Centre des expositions et la 20e édition du Mans Sun.

Augmentation l'efficacité des projets.

Production de l'Unité de valorisation énergétique des déchets :

Production de l'Unité de valorisation énergétique des déchets :	129 000 MWh en chaleur soit 75% de la consommation
Production de l'Unité de valorisation énergétique des déchets :	81 200 MWh en électricité soit 8% de la consommation

FAITS MARQUANTS 2023

Recrutement d'un ingénieur sur les achats débrayables et les mobilités décarbonées (véhicules électriques, hydrogène et GNV).

Engagement du secteur à développer l'énergie et des mobilités décarbonées. Des travaux d'extension du réseau de chaleur synergie sur et autour de l'avenue Bouleau vers le centre ville du Mans.

Lancement du marché de réseaux de chaleur et d'eau froide. Coûteux mais plan soigne : inauguration des citernes Rénov' sur le site du Centre des expositions et la 20e édition du Mans Sun.

Augmentation l'efficacité des projets.

PERSPECTIVES 2023

- Adoption du schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (NVE) (infrastructure de recharge de véhicule électrique)

- Recrutement sur le développement de stations hydrogène

- Mise en production des citernes du stade Marie-Alice Vervins.

- Etudes pour une fourniture en vente directe



Développement → SERVICE HABITAT - LOGEMENT



Stéphane Tremblais



OBJECTIFS ET MISSIONS

L'structure du service Habitat Logement se structure autour de six missions :

- Accueil des demandeurs
- Déclatement social et gestion du logement d'attribution,
- Suivi du programme local de l'habitat (PLH) et mise en cohérence avec les autres politiques publiques,
- La gestion des aides financières au secteur social et privé au titre des aides propres de la Mairie Matriciale et l'Etat,
- Taâb à l'acquisition à la propriété,
- La politique du mètre de salubrité de l'habitat sur la ville,
- Représenter habitat et la représentation dans les instances dédiées



FAITS MARQUANTS 2022

Réorganisation et déménagement du service en un avec la mise en charge de l'Instruction des aides à la preuve déléguée par l'Etat et l'Etat démantellement de la convention de délégation de compétences à la plaine (2023-2027).

Expérimentation du système de coordination de la demande sociale souhaitée.

Co-animation de la plateforme de dénovation énergétique SUSE.

Adoption d'un dispositif d'aide à la maison brûlée d'ici fin 2023.

Le suivi des dérogations à l'assurance transports urbains et les mobilités (Autre service non réseauté).

Le suivi des dérogations à l'assurance transports (Mobilités (Starm) et stationnement (Cocoon)).

Le développement de la mobilité douce à la Mairie Matriciale : l'assurance et le soutien à une première opération de l'association Sonia Bil.

Convention avec Foncière Logement, dans le cadre du dispositif Domicile Je

réfugié (le habitat indigne)

Convention de lutte sociale avec l'agence immobilière Podium.

26 366
logements locatifs sociaux

6 bailleurs sociaux

6554 demandes de logement social traitées

27

137 nouveaux logements sociaux livrés dont 106 très sociaux

1380 logements sociaux réhabilités

176 logements sociaux démolis

162 propriétaires occupants et **7** propriétaires bailleurs

19 logements vendus dans le cadre de l'cession à la propriété

18 agents

+ PERSPECTIVES 2023

- Réponse de l'instruction des aides de l'Etat
- Lancement d'un programme d'amélioration de l'habitat (2023-2025)
- Réponse du dispositif de taâb à l'acquisition d'habitation
- Mise en place d'une cotation de la demande locative sociale et d'une gestion en flux des logements réservés
- Biomasse (partage du programme local de l'habitat 2019-2025)

OBJECTIFS ET MISSIONS

Développer la politique publique de transports urbains et les mobilités.

À ce titre, le service non réseauté ouvert à la Mairie Matriciale assure le suivi des dérogations à l'assurance transports (Mobilités (Starm) et stationnement (Cocoon)).

Il joue également un rôle dans les opérations de la mairie :
la réalisation de tout Chronotrips, la développement d'un réseau cyclable structurant Chronovelo.

Augmentation de la capacité du tramway, démontage du minibus, démantèlement et recyclage

du réseau tramway, démontage des bus hybrides.

Travaux de la future aménagement de la Mairie Matriciale (tramway SNCF et participation

25 261 707
voyages sur le réseau

8 421 323 km parcourus

3 257 vélos électriques loués

1 915 265 entrées de véhicules dans les parkings énergie

6 agents

+ PERSPECTIVES 2023

- Chronotrips, fin des études de projet et enquête publique
- Chronovelo, étude d'avant projet
- Aménagement des rues du tramway et bus, appel d'offre pour achats du matériel
- Réseau Séparé,
- Installation d'arrêts dans tous les bus et tramways
- Décret de l'Etat
- Acquisition des bus



Développement → SERVICE MOBILITÉS - TRANSPORTS



Juliette Kohl-Sauvadet



FAITS MARQUANTS 2022

Renforcement du système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs, installation des nouveaux tramways

Chromovelo, approfondissement des études et des compagnies élues

Chromovelo, concrétisation préalable et approfondissement des études préliminaires

Développement du service de location et des compagnies élues

Augmentation de la capacité du tramway, démontage du minibus,

démantèlement et recyclage

Développement du service public

louage à distance de 2023

Travaux de la future aménagement de la Mairie Matriciale

25 261 707
voyages sur le réseau

8 421 323 km parcourus

3 257 vélos électriques loués

1 915 265 entrées de véhicules dans les parkings énergie

6 agents



Direction Développement → SERVICE URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE

Gatien Lepetit



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Urbanisme - Qualité contribue à la stratégie de développement urbain équilibré et à la promotion de la qualité urbaine et architecturale.

- Il a pour missions :
 - la planification (Plan local d'urbanisme communautaire, études thématiques ou sectorielles),
 - la conception des projets et à la promotion pré-concédables,
 - l'accompagnement à un urbanisme de proximité, concerté,
 - la mise en œuvre du projet de développement territorial, action foncière et immobilière, rénovation des autoroutes, relations avec les communes, communication aux partenaires, communication et à l'urbanisme.

FAITS MARQUANTS 2022

Approbation de la 1^{re} modification du Plan local d'urbanisme intercommunal.
Réalisation des études sur les sites Etam et Etam 2.
Réalisation de l'étude Novorail.
Etudes urbaines sur les communes : Alzemer, La Mresse...
Accusations pour la mise en œuvre des projets développements pluriels (la maison des syndicats...) et de la politique de la santé (Mission de santé pluridisciplinaire Salm...).
Cessions de fonds à vocation économique (La Malisse).
Préparation de la déclaration d'utilité publique du Boulevard Nature.
Accompagnement du dossier de promotion du village Les Halles, Site Enjeu.
Mise en œuvre d'une commission Architecture des bâtiments de France (ABF).

Mise en œuvre de l'instruction du Réseau local de l'urbanisme (RLU) communautaire.

PERPECTIVES 2023

- Lancement de la 2^e modification du Plan local d'urbanisme intercommunal.
- Lancement de la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur.
- Lancement d'un appel à projets.
- Finalisation des plans grande Etam et Novorail.

Direction Développement → SERVICE VOIRIE, CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Jérôme Bestand



OBJECTIFS ET MISSIONS

Assurer la maintenance et l'entretien du patrimoine routier, garantir la sécurité des usagers dans leurs déplacements au quotidien.

Le service a en charge sur le territoire communautaire de :

- 30 km du patrimoine routier et des ouvrages connexes (évacuation, bornes d'accès et de marchés, mobilier urbain...).
- l'entretien et l'amélioration du patrimoine routier et des ouvrages d'art ainsi que les équipements d'accessoires (éclairage, bornes d'accès et de marchés, mobilier urbain...).
- la délivrance des permissions de voirie.
- la sécurisation de la circulation, l'éclairage public et équipements lumineux,
- la réurbanisation et la signalisation de l'espace public.

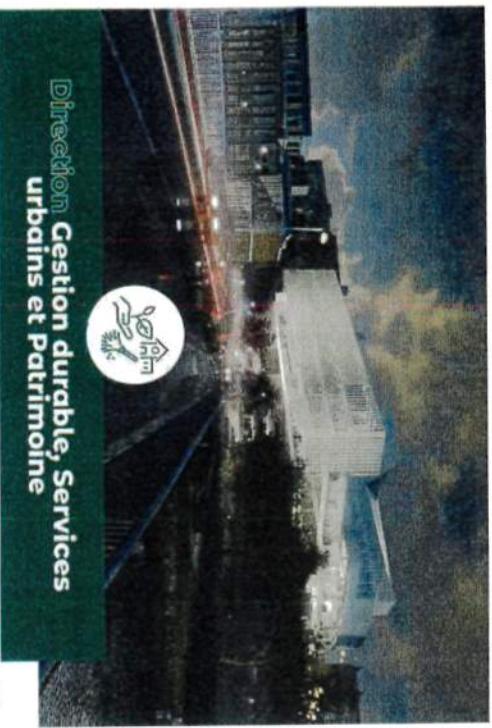
FAITS MARQUANTS 2022

Rétrofiting de 139 kilomètres de voiries sur l'ensemble de la Métropole. Mise hors service de l'éclairage public de la route du Jardin dans sa partie hors agglomération ainsi que les bretelles charnières et sonde Visites sur les aménagements des voirages lors des réunions. Réouverture de la place du Gué-Maurin. Crédit à une piste cyclable au droit du centre commercial « centre Su.C » à Mulsanne. Création de trottoirs rue du stade de Niort. aménagement de la voirie sur la route de Suresnes-les-Pins à Rauzan.

PERPECTIVES 2023

- Remplacement de 5 000 points lumineux par des éclairages Led.
- Déploiement de l'arche de la passerelle de la Madeleine.
- Renouvellement du marché de mobilier urbain.
- Renouvellement de l'éclairage du poste d'escadronneuse scolaire.
- Travaux du giratoire de la Génevieve à Arnage.
- Crédit d'une piste douce sur la route de Saligny à Champsagny.
- Remplacement de la passerelle piétonne à Halle de bœuf à Yvré-Erquelinnes.





Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine



31

+ PERSPECTIVES 2023

L'arrivée de la commune de Faines le 1er janvier 2023 impactera les services de la direction PAT et Assainissement. Projeter notamment :

- la prévention des risques majeurs

(plan communal de sauvegarde territorial (PCST) et plan d'intervention dans les quartiers)

- la prévention et la sécurité

(prévention générale immobilière, menage, urgence catastrophe, risques)

- la construction d'une nouvelle

déchargeuse neuve, la pose

de conteneurs aménagés

pour la collecte des déchets

ménages sur Courcier et le

quartier Bouvet au Mans.

- La finalisation des travaux

à l'usine de production d'eau

potable prévue en pour le dernier

trimestre.

- La mise en œuvre de nouveaux

locatifs au sein du camping

communautaire du Pont Romain

à Vire-Normandie.

- La direction consacrera

la mission Recyclage ménages

mais le dossier Plan Alimentaire

territorial sera transposé

à la direction Développement

Lancement des études sur le Boulevard nature

et le port du Mans.

Poursuite du raccordement des bâtiments au réseau de chaleur

65 maisons de la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine porteront essentiellement les obligations de la ville du Mans et de la Mans Métropole. Les services de la direction agissent principalement sur l'amélioration du cadre de vie des habitants avec la gestion des sites paysagers et naturels communautaires de la ville du Mans, la construction, l'entretien des bâtiments de la ville du Mans. Ses compétences à l'échelle de la Mans Métropole comprennent également des services publics de première nécessité

et du quotidien comme l'eau potable, le traitement des eaux usées, ainsi que la collecte, le tri et le recyclage des déchets ménagers et le nettoyage et l'entretien du réseau public. Les équipements touristiques communautaires sont également gérés par la direction port du Mans, Vire-Normandie, la Génevrière tout comme la gestion des risques majeurs, la prévention des inondations, et le plan d'ameublement territorial. Ces actions sont rendues possibles grâce à diverses services supports comme le service Moyen partagé qui organise le gîte-garderie des bâtiments et la fourniture des vêtements de travail.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une nouvelle signalétique et d'un référentiel sur la came de l'écriture de la nature.

Poursuite des travaux de modernisation de l'unité de production d'eau potable de l'Eau (UPE).

Un service Hydrogène-Etangien des locaux particulièrement impacté par la crise sanitaire Covid-19.

Lancement des études sur le Boulevard nature et le port du Mans.

Poursuite du raccordement des bâtiments au réseau de chaleur

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → missions DÉVELOPPEMENT DURABLE - RISQUES MAJEURS ET PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

OBJECTIFS ET MISSIONS

attachées à la direction Gestion Patrimoine, les missions Risques majeurs, Plan alimentaire et développement durable, Intervenant dans les domaines suivants :

- la prévention des risques majeurs (plan communal de sauvegarde territorial (PCST) et plan d'intervention dans les quartiers)
- la prévention et la sécurité (prévention générale immobilière, menage, urgence catastrophe, risques)

+ PERSPECTIVES 2023

- réalisation des études Inter 212 misant à assurer la meilleure distribution des risques majeurs visant à :

- identifier des moyens opérationnels et d'actions,
- élaborer des méthodes de réduction à la surveillance d'une crise, restructurer les plans existants, essentiellement le plan document de sauvegarde et le document d'information communal,
- concevoir un plan de continuité des activités visant à garantir un service public minimum,

la mise en œuvre du PCST sur le territoire, affinément territorial (qualité de l'eau, bruit, installations classées), et une alimentation durable.

Recrutement d'un assistant à mi-temps durant le mois d'août afin de formaliser les moyens à mettre en œuvre pour la gestion des risques majeurs, des risques majeurs, de la charge de mission PAT.

FAITS MARQUANTS 2022

la mise en œuvre du PCST sur le territoire, affinément territorial (qualité de l'eau, bruit, installations classées), et une alimentation durable.

Recrutement d'un assistant à mi-temps durant le mois d'août afin de formaliser les moyens à mettre en œuvre pour la gestion des risques majeurs, des risques majeurs, de la charge de mission PAT.

La Mans Métropole, son territoire et ses associations sur son territoire bénéficient de la candidature de Le Mans Métropole à l'Unité Territoriale en Région Nature, validée par le Conseil régional le 18 novembre 2022. Un plan d'actions regroupant des projets prisés par l'iss, et des associations, 34 actions répondant un objectif programmatique de 2024-2027.

Elaboration d'un cahier des charges pour la mise en place d'un programme de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie de la Sarthe et la Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne.

Approbation des cartes de bruit et du plan de prévention du bruit dans l'environnement. Etude des communes vers Le Mans.

Reprise d'un programme de formation en cas de recouvrement d'entreprises dans son périmètre.

Recrutement d'un chargé de mission pour amener et coordonner les actions de la Chambre de commerce et d'industrie pour la nature de Le Mans Métropole.

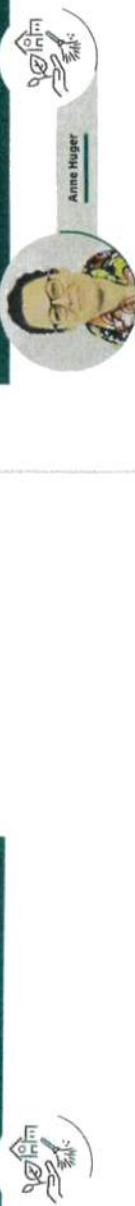
La Mans Métropole, son territoire et ses associations sur son territoire bénéficient de la candidature de Le Mans Métropole à l'Unité Territoriale en Région Nature, validée par le Conseil régional le 18 novembre 2022. Un plan d'actions regroupant des projets prisés par l'iss, et des associations, 34 actions répondant un objectif programmatique de 2024-2027.

Elaboration d'un cahier des charges pour la mise en place d'un programme de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie de la Sarthe et la Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne.

Approbation des cartes de bruit et du plan de prévention du bruit dans l'environnement. Etude des communes vers Le Mans.

Recrutement d'un chargé de mission pour amener et coordonner les actions de la Chambre de commerce et d'industrie pour la nature de Le Mans Métropole.

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → CELLULE DE PROXIMITÉ



OBJECTIFS ET MISSIONS

Rattachée à la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine depuis 2022, la Cellule de proximité a pour mission de centraliser toutes les dolanices d'ordre technique sur la voirie publique de la Ville du Mans et de la Métropole.

Elle est la porte-damme de la collectivité au sein des commissions territoriales. Les sondages dans les quartiers sont réalisés dans les quartiers, dans les zones et recherchées.

Les demandes proviennent des habitants, élus, maires, conseils de quartiers, associations... Elles sont transmises par téléphone, mail, courrier, sur place à l'interne de l'entreprise ou de plus en plus souvent via l'application La Mans en poche.



Environnement **9 200** demandes reçues

Origine principale des demandes

2 847	par téléphone	33
2 137	par mail	34
1 637	par l'application	(+63%)
1 682	provenant des communes membres	

Services les plus concernés :

60 %	Voirie circulation éclairage public	
17 %	Nature en ville	
13 %	Propriété	

4 agents

PERSPECTIVES 2023

- Participation aux visites de quartiers organisées par Monsieur le President
- Reflet sur le remplacement du logiciel E-Dial
- Recrutement de deux agents suite à la mobilité de deux Agents
- Reflet sur le rattachement à une nouvelle direction (direction Coordination Appel Plage)

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ARCHE DE LA NATURE



OBJECTIFS ET MISSIONS

Création d'un espace ludique au sein des salles de la Maison de l'Eau Nature, elle convient également, offre à tous visiteurs un temps d'échange et de découverte avec ses trois espaces : Culture et nature avec ses trois espaces (Maison de l'Eau, la Forêt et de la Prairie) et les grandes thématiques thématiques.

La gestion du domaine par le service Arché de la nature participe au service de trois grandes volontés :
- l'accès du grand public
et sa sensibilisation à l'environnement,
- l'éducation à l'environnement des
enfants (de la crèche au collège) et les
structures d'accueils spécialisées,

- la préservation des écosystèmes
(forêt, bocagères, marais et zones
humides, ripisylve) comprenant le
domaine.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une collaboration plus étroite avec les services territoriaux concernés par les sollicitations, pour une meilleure entrée et un suivi optimisé.
Participation dans l'activité sur les différentes réunions et réseautages organisés par les partenaires, une meilleure connaissance des besoins et les ouvrir encore en cours afin de mieux répondre aux interrogations des usagers.

Nouvel engagement : "Des aménagements immobiliers en synergie avec le Service du patrimoine" en fonction de l'instrument de financement choisi.

Concours photo "Béatitudes" sur le thème de "La nature en plein vol".

PERSPECTIVES 2023

Poursuite du déploiement de la nouvelle signalétique (panneaux d'information)
Poursuite d'une randonnée patrimoniale (historique, culture et nature).



500 000	visiteurs/ ans estimés sur le domaine	
70 000	visiteurs sur les 9 fêtes organisées	
11 500	scolaires accueillis	

Mise en place du tri sélectif des emballages ménagers sur l'ensemble des points de fréquentation sur toute la surface du territoire de la commune de la Praille. Création d'un espace ludique au sein des salles de la Maison de l'Eau Nature, elle convient également, offre à tous visiteurs un temps d'échange et de découverte avec ses trois espaces : Culture et nature avec ses trois espaces (Maison de l'Eau, la Forêt et de la Prairie) et les grandes thématiques thématiques.

Expositions photos, osseaux aquatiques, couleuvres, la forêt de plaine, déversés.

Nouvel engagement : "Des aménagements immobiliers en synergie avec le Service du patrimoine" en fonction de l'instrument de financement choisi.

Concours photo "Béatitudes" sur le thème de "La nature en plein vol".

PERSPECTIVES 2023

Poursuite du déploiement de la nouvelle signalétique (panneaux d'information)
Poursuite d'une randonnée patrimoniale (historique, culture et nature).

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT



Benjamin Puech



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Eau et Assainissement assure en région au profit des habitants du territoire de La Châpelle Saint Aubin les missions suivantes :

- la production et la distribution d'eau potable (production, traitement, production, stockage, distribution et investissements sur le réseau) mais aussi sur leur maîtrise (croissance et maintien continue, gestion et transmission des infrastructures),
- l'assainissement (collecte des eaux usées et pluviales (écoulement, traitement, évacuation, investissements et gestion, exploitation des infrastructures),
- les contrôles des systèmes d'assainissement non collecté (au fil des temps dépendant sous contrat de dérogation avec une usine en nouvelle filière sous maîtrise globale de la Châpelle Saint Aubin 2026),
- la distribution et les relations aux usagers.

FAITS MARQUANTS 2022

121 950
abonnés

13 006 092
m³ eau produite

15 190 188
m³ effluents traités

35

3,824 € le m³

avec assainissement
(prix moyen national
de 4,94 € le m³)

82,64 %

de taxe de rendement

du réseau d'eau potable

120 921
compteur dont 48 051
en télématique

216 agents

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Entretien et Hygiène des locaux intervient sur de très nombreux sites de nos collectivités.

- Basé à La Châpelle Saint Aubin, il assure le nettoyage des locaux administratifs, techniques des services et les établissements ouverts au public de 13 communes (y compris la Ville et le Bassin métropolitain, ce particulièrement en renommée, notamment Mission des Jeunes, des projets, Mission de la Forêt, Sénia, nettoyage de villes).

FAITS MARQUANTS 2022

206 335 m²
de bâtiments à entretenir

dont

56 bâtiments

de la métropole

6 écoles et **32**

bâtiments entretenus

en régime

225 agents (dont

30 cantiniens) auxquels

s'ajoutent 96 agents de

restauration scolaire

Un total Ville et Métropole de
bâtiments à entretenir

en régime

2023

- Budgets toujours élevés en raison des aménagements prévus par les directrices nationales et formes d'orientations 2022 (+35% sur certains projets)
- Nouvelles tâches pris en charge en 2022 (confiés à une entreprise de démolition et à deux sociétaires et partenaires (Pan Martin Lubbeek-Sing et Jérôme du Turmel et Attribut))

2023

Mise en place de nouvelles

procédures du système qualité

en lien avec l'évaluation des

risques professionnels

- poursuite de la mise en

application des procédures

de l'environnement,

recyclables, afin de limiter

considérablement les produits

traditionnels.

- Remplacement des couloirs

thermiques par des couloirs

à batteries

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ENTRETIEN ET HYGIÈNE DES LOCAUX



Patrick Duluard



→ PERSPECTIVES 2023

- Réduction des tâches, déploiement de la robotique pour la station d'épuration de la Châpelle Saint Aubin
- Mise en place de la compétence de 2023
- Arrivée de l'agent au 1^{er} janvier 2023 et dépôt en régime dès octobre 2023
- Compteur Eau au 1^{er} octobre 2023
- Lancement du programme d'amélioration des systèmes directeurs assainissement et Aigle, La Messe et Saint Saturnin et démarrage pour Muzané et Prunelle le Chêne
- Mise en place de nouvelles procédures du système qualité en lien avec l'évaluation des risques professionnels
- Poursuite de la mise en application des procédures de l'environnement, recyclables, afin de limiter considérablement les produits traditionnels.
- Remplacement des couloirs thermiques par des couloirs à batteries

→ PERSPECTIVES 2023

- Réprise en région de la compétence de la Santé publique et de l'hygiène
- Etude sur le schéma directeur émissages en 2024
- Lancement d'une consultation relative aux travaux d'amélioration des performances opérationnelles notamment sur le traitement



Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE MOYENS PARTAGÉS



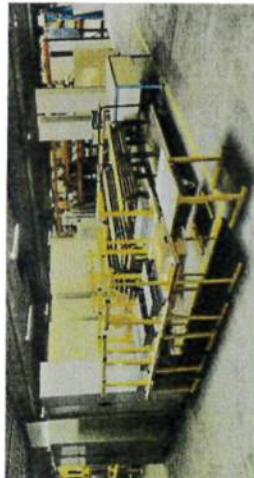
Catherine Lagneau

OBJECTIFS ET MISSIONS

FAITS MARQUANTS 2022

2,20 m	de copies par l'imprimante communautaire
3 ventes	
69 articles	répartis en 31 lots
37	
7 300 €	de recettes
75 %	des acquéreurs sont des particuliers
72 agents	recrutés pour les élections
64 agents	mutualisés

Elections prédatellables et législatives
Développement d'une collaboration durable avec le Service Nature en Ville permettant une meilleure valorisation des biens.
Arrêt de l'atelier Offset de l'Innovation communautaire, vente du matériel, achat d'un nouveau couloir coulissant et réinvention du pôle Départ de cinq agents de jardinage vers les services d'accès
Création d'une équipe d'agents dédiée à l'ouverture des parcs Importants hausses des prix depuis 2021 (taux des salariés en fonction des articles achetés, outils officiels, bureau, matériels, mobilier de bureau) le plimage de l'Innovation communautaire.
le jardinage des locaux, la surveillance, ouvertures et fermures des parkings, aménagements municipaux, les ventes aux enchères de matériel réformé ou véhicules et stationnement, l'organisation logistique des élections.



► PERSPECTIVES 2023

Gemene: mission de maîtrise d'œuvre pour le remaniement du site
- Boulevard Nature : lancement de la déclaration d'utilité publique et poursuite des études de traversée de vétérans
Port du Mans: poursuite des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale
- Gemene: mission d'assistance à maître d'ouvrage pour le remaniement du site
Remplacement d'une aire de jeux à l'arche de la nature

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE NATURE EN VILLE



OBJECTIFS ET MISSIONS

FAITS MARQUANTS 2022

192	agents
50 km	Boulevard Nature réalisées sur les 72 km prévus
70 emplacements de camping	
2881	passagers transportés dans les bateaux électriques
600 kg	de déchets retirés de l'uisne

> suivre des actions des syndicats mixtes à l'échelle des bassins versants, travail en terres Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique et l'optimisation du barrage de l'Epsu hydraulique du barrage de l'Epsu. Achievement de l'étude de faisabilité de la restauration de la continuité écologique sur l'Uisne dans la tranchée du Mans.

Boulevard Nature : lancement des études de faisabilité de traversée de vétérans
Port du Mans : lancement, par mandat, des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale sur la section des Lavandières
Camping d'Ivry : lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le remaniement et l'extension du camping
Camping : mission d'assistance à maître d'ouvrage pour le remaniement du site
Remplacement d'une aire de jeux à l'arche de la nature

► FAITS MARQUANTS 2022

Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique et l'optimisation du barrage de l'Epsu hydraulique du barrage de l'Epsu. Achievement de l'étude de faisabilité de la restauration de la continuité écologique sur l'Uisne dans la tranchée du Mans.

Boulevard Nature : lancement des études de faisabilité de traversée de vétérans
Port du Mans : lancement, par mandat, des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale sur la section des Lavandières
Camping d'Ivry : lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le remaniement et l'extension du camping
Camping : mission d'assistance à maître d'ouvrage pour le remaniement du site
Remplacement d'une aire de jeux à l'arche de la nature

► PERSPECTIVES 2023

Gemene: mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du site de l'Epsu (suite de 2022) et démantèlement des barrages de Pontlieue et Bouches d'Huisne
- Assistance à maître d'ouvrage pour l'aménagement hydraulique du Châtelard au droit du centre horticole

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE PROPRETÉ



Alexandre Jäger

OBJECTIFS ET MISSIONS

La gestion des déchets ménagers et de la propreté urbaine permettent d'améliorer la cadre de vie au quotidien. Elles visent à offrir aux habitants des prestations à la respect de la réglementation, dans le respect des agents et des usagers, par valoriser le maximum de déchets, par recyclage, compostage ou valorisation énergétique.

La collectivité mise en place un dispositif de collecte et de tri sélectif des déchets ménagers.

- 13 collecto et le recyclage des déchets ménagers;

- dans chaque quartier, agent ou point pour les points ménager, les emballages et les déchets verts;

- le nettoyement du domaine public.

FAITS MARQUANTS 2022

Ile en place d'une collecte hiérarchisée (recyclage pour les déchets gris) et la tri (papier, carton, plastique et déchets verts), l'assainissement et la mise à disposition du patrimoine de la collectivité, il assure :

242
kg/an/habitant
d'ordures ménagères
résiduelles soit
-13 kg/habitant
par rapport à 2021

39

40

53 kg/an/habitant
d'emballages/papiers
soit + 1,9 kg/habitant
par rapport à 2021

7

déchetteries ;
92 kg/m²/Habitant.
41 076 passagers

3 500 foyers
bénéficiant de
l'électricité produite
par l'Uved

18 000 logements alimentés
par la chaleur produite
par l'Uved

342 agents

→ PERSPECTIVES 2023

Arrêté de l'Etat au sein de la Mairie
Metropole

Projet de construction d'une nouvelle déchetterie/ménagerie
au Mans - poursuite du travail avec
l'AMO : définition du programme et
lancement du marché de maîtrise

Acquisition d'un système de guidage
dans le cadre de la mise d'optimisation
de la collecte des déchets

Mairie – 2 rue de l'Europe 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN ☎ : 02 43 47 62 70 - □ accueil@lachapellessaintaubin.fr

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ARCHITECTURE ET RÉGIRES TECHNIQUES

Véronique Doche

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service œuvre tant pour la conception de nouveaux bâtiments que l'entretien et la mise à disposition du patrimoine de nos collectivités, il assure :

771
bâtiments
communautaires
et communautaires
entretenus

39
interventions
d'urbanisme déposées

1118
interventions
logistiques

6 260
interventions sur les
véhicules gérés

800
véhicules

243
agents

→ PERSPECTIVES 2023

Travaux :

- Aménagement d'une maison
du rang Saint-Sulpice rue
Armand Safray

- Réfection thermique et
évacuation de l'école Gérard-
Philipe

- Restructuration du site bus de la
Sarthe

7 863 m€
de budget
d'investissement

- Acquisition (l'engagement et la
renouvellement du parc roulier, véhicules,
véhicules, bennes à ordures
ménagères...) avec nos municipalités

- La logistique des manifestations
culturelles, sportives et de
l'événementiel

- La gestion technique des bâtiments
municipaux et communautaires à
SAOR - l'entretien préventif et courant
du public, les rénovations, les travaux
sociaux et les équipements, relevant un
schéma directeur du patrimoine (SDP).

- La gestion des flux dans une
capitale de performance énergétique
(SDP) et de déploiement des énergies
renouvelables

- Selon le mandat reçu, les études
de maîtrise d'œuvre, l'assurance
à maîtrise d'ouvrage, la conduite
d'opérations pour les projets de
construction, rénovation, de
réhabilitation et/ou aménagements (écoles,
gymnasiums, etc.)

- La gestion des marchés publics en
démonstration du Pôle marchés en
carburant biodiesel

Exposition et réhabilitation du
Palais des congrès et des cultures
Réfection de la façade des
syndicats et de la mairie des
associations
Réplacement des gradins du
stade Marie-Martinot
Construction d'un parking souterrain
pour le centre du concinologue

Mairie – 2 rue de l'Europe 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN ☎ : 02 43 47 62 70 - □ accueil@lachapellessaintaubin.fr

Direction Solidarités et Santé → MISSION HANDICAP



Direction Solidarités et Santé

41

→ PERSPECTIVES 2023

La Direction des Solidarités et de la Santé coordonne l'action de quatre services municipaux (Populations, Sécurité et Prévention, Centre communal d'action sociale et mission Handicap), du Centre communal d'action sociale et mission Handicap, du Centre communal d'action sociale de la Ville du Mans et de deux services communautaires (Insertion et Politique de la Ville). Son objectif est de mettre en œuvre les politiques d'accompagnement social vers l'emploi ainsi que les politiques d'accompagnement de la citoyenneté, éducation sociale et de réinsertion des quartiers, de prévention, de soutien à la démorphose médicale, de sécurité et de soutien aux personnes en situation de handicap.

FAITS MARQUANTS 2022

Les dispositifs Programmes de réussite scolaire et Cde éducatives ont été renforcés. Une clé de l'enfance à vie institutionnelle. Deux instances parannariales ont été mises en place et ont produit des plans d'action : le Conseil intercommunal de prévention de la délinquance et le Conseil local de santé mentale. Un premier rapport complot sur l'Égalité entre les femmes et les hommes a été produit et démontre de dégager des pistes de travail. La Mission inclusion numérique a atteint sa première activité et a démontré qu'elle répond à un réel besoin d'accompagnement.

→ PERSPECTIVES 2023

-Renforcement d'une culture commune de l'espace public et développement d'une cohérence de l'espace dans le cadre de la mise en place d'un plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (Pape) -Accompagnement de l'accès des services du Port du Mans aux personnes handicapées -Création d'un guide "handis" pour des événements accueillis à tous sur l'ensemble du territoire de la Manis Métropole



OBJECTIFS ET MISSIONS

Mutualisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la Mission Handicap assure un rôle de référence sur les sujets d'accessibilité et d'inclusion des personnes à handicaps.

Elle veille à la prise en compte des différents types de handicaps communaux. L'unité se situe notamment dans la banlieue sud de la ville afin qu'elle ne soit pas uniquement considérée sous le prisme de l'insertion.

42

FAITS MARQUANTS 2022

Évolution du travail des recherches mené par Jean-Louis Guillerm depuis 2019 avec les associations de personnes的手icapées qui souhaitent participer au Protocole ou rejoindre l'unité et de contribuer à l'objectif visuel sur son territoire.

Suivi des Agences d'accompagnement programmée (AAP) et coordination

Le Mans Métropole dans le cadre du déclassement des transports.



11 réunions
de la commission
Access+
Le Mans Métropole

75 %
des points d'arrêt bus
accessibles

1 agent

285

projets de mise
en accessibilité
et équipements
réalisés
ou programmés

→ PERSPECTIVES 2023

-Renforcement d'une culture commune de l'espace public et développement d'une cohérence de l'espace dans le cadre de la mise en place d'un plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (Pape) -Accompagnement de l'accès des services du Port du Mans aux personnes handicapées -Création d'un guide "handis" pour des événements accueillis à tous sur l'ensemble du territoire de la Manis Métropole

Département Solidarités et Santé → mission inclusion numérique



OBJECTIFS ET MISSIONS

La mission inclusion numérique à

coordonnée, valoriser et utiliser

l'offre de médiation numérique sur le

territoire de la Mans Métropole.

Ainsi, une dizaine de sites communautaires numériques sont mis à disposition des usagers en officielles dans l'évaluation numérique. En parallèle, des partenariats avec les structures locales (mairies, associations...), les lieux de vie, les collectifs gérant des ateliers collectifs gratuitement à destination de tout public.

→ PERSPECTIVES 2023

Reconstruction de la convention liée au dispositif de Conseiller Numérique et inscription de la mission dans les compétences de Le Mans Métropole. Le service rendu aux habitants sera ainsi pérennisé.

Organisation d'un événement national (Intercom) en novembre sur la thématique de l'inclusion numérique.



FAITS MARQUANTS 2022

usagers accompagnés

1850

43

ateliers collectifs

223

...

accompagnements totaux enregistrés

2622

...

accompagnements individuels

829

...

8 agents

Formation obligatoire des conseillers numériques. Prises de contact avec les structures pour faire connaître la disposition et porter connaissance des acteurs locaux.

Mise en place de partenariats et définition du plan d'action validé ensemble par le conseil communautaire d'aménagement du territoire au premier étage de la Mans Métropole à partir de l'attribution des subventions et partenariats au sein des structures partenaires.

L'attribution de la collectivité à la structure culturelle à destination des majeurs.

La structure favorise son insertion économique via l'accès à l'emploi.

Des performances fragiles et médiocres des accompagnages sont constatées et plus attentives aux impacts environnementaux.

Engagement du collectif à la collectivité à destination des majeurs.

La structure favorise son insertion économique via l'accès à l'emploi.

Des performances fragiles et médiocres des accompagnages sont constatées et plus attentives aux impacts environnementaux.

Quatre personnes de la ville (QPV) : Sandra Hermeline

réalise une mise en œuvre de leur projet.

des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont créées par les agents de développement et les structures qui investissent sur le territoire, aux côtés des créateurs d'entreprises, souhaitant à l'origine de projets et réalisant à forte dimension sociale, sociétale et environnementale au service des territoires.

En son sein, le service offre en direct au public le service public dans le cadre des Pôles locaux pluridisciplinaires pour l'insertion et l'emploi - Pole emploi, conseil à l'utilisation du matifili, premier cap, métiers insertion et petite entreprise.

Premier capitale à l'immobilier en faveur de l'ESS, accompagnement du développement sur l'horticoles (agriculture, forêt, jardin, etc.) et l'écotourisme.

Soutien à la création du Garage école du Mans.

Développement du service de soutien psychologique, accompagnage comportemental, coaching pour demandeurs d'emploi.

Service et coordination des parcours

→ PERSPECTIVES 2023

Reconstruction de la

mission dans les compétences de Le

Mans Métropole. Le service

rendu aux habitants sera ainsi

pérennisé.

Organisation d'un événement

national (Intercom) en

novembre sur la thématique

Département Solidarités et Santé → SERVICE INSERTION



Sandra Hermeline

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service insertion est un service d'accompagnement et de soutien aux structures socialement responsables, inclusives, solidaires et plus attentives aux impacts environnementaux.

Le service insertion est un service d'accompagnement et de soutien aux structures socialement responsables, inclusives, solidaires et plus attentives aux impacts environnementaux.

Opérationnel de la création d'une structure de la économie sociale et solidaire à la Métropole

Opérationnel de la ville et les

consiliers numériques, soutien

aux créateurs d'entreprises (Ride à

l'écotourisme, aide à la navigation

internet, conseil à l'utilisation du

matifili)

premier cap, métiers insertion et petite

entreprise.

Premier capitale à l'immobilier

en faveur de l'ESS, accompagnement

du développement sur l'horticoles

(agriculture,

forêt, jardin, etc.) et l'écotourisme.

Soutien à la création du Garage école

du Mans.

Développement du service de

appui psychologique, accompagnage

comportemental, coaching pour

demandeurs d'emploi

et à ce titre accompagne près de 1000

de jeunes de demandeurs d'emploi

et offre un suivi jusqu'à leur insertion dans

des métiers de première qualification

(démanagement, métiers de la vente,

médecins de la prévention, rénovation de

bâtiment,...).

Opérationnel de la ville et les

consiliers numériques, soutien

aux créateurs d'entreprises (Ride à

l'écotourisme, aide à la navigation

internet, conseil à l'utilisation du

matifili)

premier cap, métiers insertion et petite

entreprise.

Premier capitale à l'immobilier

en faveur de l'ESS, accompagnement

du développement sur l'horticoles

(agriculture,

forêt, jardin, etc.) et l'écotourisme.

Soutien à la création du Garage école

du Mans.

985



accompagnements de demandeurs d'emploi par le PIIE, dont 37 % issus des quartiers prioritaires

762 contrats de travail signés sur le dispositif PIIE

...

126 porteurs de projets défectés

60

...

entreprises engagées contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté

5 agents

Developpement du service de

appui psychologique, accompagnage

comportemental, coaching pour

demandeurs d'emploi

et offre un suivi jusqu'à leur insertion dans

des métiers de première qualification

(démanagement, métiers de la vente,

médecins de la prévention, rénovation de

bâtiment,...).

Opérationnel de la ville et les

consiliers numériques, soutien

aux créateurs d'entreprises (Ride à

l'écotourisme, aide à la navigation

internet, conseil à l'utilisation du

matifili)

premier cap, métiers insertion et petite

entreprise.

Premier capitale à l'immobilier

en faveur de l'ESS, accompagnement

du développement sur l'horticoles

(agriculture,

forêt, jardin, etc.) et l'écotourisme.

Soutien à la création du Garage école

du Mans.

Direction Solidarités et Santé → SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Audith Boitard

OBJECTIFS ET MISSIONS

Animer et gérer le Contrat de ville intercommunal, outil de développement local, qui met en œuvre une politique dédiée aux habitants des quartiers prioritaires autour d'une programmation annuelle d'actions sur les thématiques de l'éducation, du cadre de vie, de l'accès aux droits, du lien social ou de l'espace.

Il se traduit par des dispositifs et démarches tels que le programme de réussite scolaire (PRS), le programme de réussite éducative (PRE), le programme de soutien aux familles (PNF), la Mission Locale, la Mission du projet, les Cœurs citoyens, la Cité Educative et la Cité de l'emploi.

FAITS MARQUANTS 2022

Evaluation du Contrat de ville 2015-2022.
Animation et gestion de l'appel à projets annuel du Contrat de ville Education :

- Renforcement de l'accompagnement des jeunes et familles du PRE, notamment via une équipe dédiée à la petite enfance ;
- Organisation d'un colloque interculturel ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la Cité Educative Sénatons et Quartiers sud par le financement d'actions (37 accords financiers en 2022).



+ PERSPECTIVES 2023

reconvertissement urbain, voire des échanges de pratiques ; (second semestre 2023) La démarche de l'Ingration de l'emploi et à la conventionnée

Direction Solidarités et Santé → SERVICE SANITÉ

Stephanie Ledru Gilbert

OBJECTIFS ET MISSIONS

Accompagner la politique de santé portée par la Ville et le Mans Métropole sur deux axes principaux :

- le soutien à la démographie médicale
- la prévention et promotion de la santé

Nos territoires s'engagent depuis plusieurs années dans une politique en matière de santé publique. Un service a été créé en 2003 pour mettre en œuvre la construction de plusieurs Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP).

Le soutien à l'université d'application du territoire via le projet "ambition université de Sainte-Marie (115).

La réception du quinquennat pour accompagner les professionnels à s'installer sur notre territoire

FAITS MARQUANTS 2022

Organisation du 1^{er} séminaire santé en novembre au siège des maisons de Le Mans Métropole dédié à l'enseignement coordonné

Transfert d'une partie de la compétence à Sainte-Marie communautés à Le Mans Métropole

Plébiscite de 3 projets de construction de Maisons de santé pluridisciplinaires

5000 patients au centre municipal de santé

38 professionnels de santé accompagnés par le guichet unique depuis sa création dont 28 médecins

117 logements au titre du soutien à la maison des internes

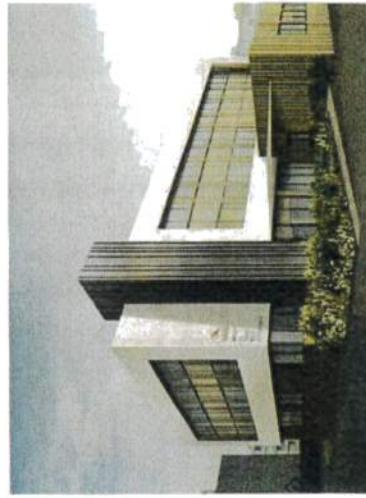
46 agents

PERSPECTIVES 2023

Ouverture de la première Maison de santé pluridisciplinaire Saint-Mary

l'ouverture du siège à l'université d'application du Centre hospitalier du Mans via le transfert de parts de droit et de commandes

-Soutien à l'investissement du Centre hospitalier du Mans



Direction Solidarités et Santé → SERVICE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Thierry Girard

OBJECTIFS ET MISSIONS

Ce service intervient sur des compétences Ville et Le Mans Métropole, à son charge pour cette dernière :

- la prévention de la délinquance avec la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISDP),
- les droits de place qui concernent à gérer l'occupation du domaine public des marchés et des manutentions.



FAITS MARQUANTS 2022

Réouverture d'un nouveau Renseignement des partenaires avec les policiers

Mai en plage du CISDP avec des formations innovantes pour les agents et animation des groupes notamment pour la journée de prévention routière.

28	marchés de plein vent
65	manifestations dont 2 fêtes foraines
60	organisées en collaboration avec les services de la Ville du Mans et Le Mans Métropole
19	réunions relatives au CIPD

19 réunions relatives

1508 élèves de classe de 4^e à 3^{année} Exposition 13-18

992 permis Internet sur les 6 classes de CM1/CM2 délivrés

→ PERSPECTIVES 2023

Engagement d'une réflexion sur la sécurité des marchés de plein vent.
Réflexion d'un groupement de droit avec les communes membres pour des équipements de vidéosurveillance.
Signature d'une convention avec la Société nationale et le procureur de la République dans le cadre du CISDP

Direction Ressources



→ PERSPECTIVES 2023

La DRH s'est engagée dans la révision du régime indemnitaire afin de traduire aux évolutions réglementaires, l'élaboration du plan de formation a été concrétisée, l'organisation des délais professionnels sera accompagnée du renouvellement des missions Le Mans Métropole, Ville du Mans et CLAS.

Les finances ont mené la révision professionnelle initiale (FPI) et l'impact des investissements sur le budget 2023 avec la mise en place d'un budget vert, impact des investissements sur le chiffre d'affaires.

Outre une reorganisation en profondeur de la DRH, c'est le changement de l'ensemble des travaux des agents qui a été envisagé ainsi que le versement d'une rémunération des systèmes et la modernisation des applications

métiers.

La communication interne sera renforcée dans l'intégration des agents (avec la mise en place d'une offre sono dédiée), la renomméation du journal interne "Synchro" et la communication autour du projet "d'administration interne".

En matière de recrutement, présentation et suivi au travail, cette gestion des ressources numériques dans le cadre des périodes de contrats) et la question des risques psychosociaux qui ont retenu toute l'attention. Un poste de responsable des RPS a été créé avec l'objectif de mettre en place d'un plan de prévention.

Développement d'une nouvelle politique d'achat.

Engagement d'un projet de service au service juridique

Enlèvement d'un nouveau schéma directeur informatisé et d'un scénario numérique responsable

Création d'une catalogue applicative et

development d'offres de manifestations internes (accueil, veaux, actions de conférences, etc.)

Engagement du projet de plan de prévention des RPS.

Direction des Ressources → SERVICE ASSEMBLÉES ET RÉGLEMENTATION



Emily Arnould

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Assemblées et Réglementation assure le bon fonctionnement des instances délibérantes de la métropole et de sa ville centre et délivre des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour tous types d'événements.

Il veille à ce que les élus disposent, dans les délais des informations et des documents, leur permettant de prendre au mieux leurs décisions dans les domaines, il gère également leur suivi administratif et les relations avec la Préfecture après chaque conseil.

En matière de réglementation, il est en charge du traitement et du suivis des dossiers administratifs des manifestations sur le domaine public.

7 bureaux exécutifs	49
7 conseils communautaires	49
298 délibérations dont 148 en bureaux exécutifs	49
86 arrêtés	49
62 modifications et 2 créations de syndicats professionnels pour la Ville du Mans et Le Mans Métropole	49
4 agents	49



→ PERSPECTIVES 2023

Poursuite de l'application de la réforme des règles de procédure d'information en gérant les documents reçus par les concourts

-Ajustement de l'organisation du service

-Renforcement de l'accompagnement des associations dans la préparation des événements

Direction des Ressources → BUDGET PROGRAMMATION DETTE TRÉSORERIE



Jean-Marie Lavacher

OBJECTIFS ET MISSIONS

Garder la fiabilité, la sécurité des procédures budgétaires, et l'optimisation des ressources financières et fiscales.

Seul attenteur d'objets, les principales missions du service Finances sont :

- la préparation, le suivi et la clôture des budgets (8 budgets 780 M€),
- l'élaboration et l'actualisation des Plans pluriannuels d'investissement (PPI) et des perspectives financières,
- l'écoulement comptable avec le recouvrement des recettes et le règlement des versements des fournisseurs,
- la gestion de la dette (371 M€ total budget), de la redevance et des opérations patrimoniales,
- la gestion et l'optimisation de la fiscalité locale.
- le pilotage et la mise en œuvre du secteur associatif.

8 budgets Ville et Le Mans Métropole représentant 780 M€	50
75,543 M€ d'investissements sur le budget principal communautaire	50
FAITS MARQUANTS 2022	50
Préparation de la cohésion de la communauté de communes à La Mans Métropole au 1 ^{er} janvier 2023	50
Refonte sur l'organisation du Service avec l'intégration du pôle Fiscalité et Prospective (missions complémentaires avec Agents Comptables)	50
Préparation des budgets 2023 avec un nouvel objectif, celui d'un budget vert (impact des investissements sur le climat)	50

→ FAITS MARQUANTS 2022

Préparation de la cohésion de la communauté de communes à La Mans Métropole au 1^{er} janvier 2023

Refonte sur l'organisation du Service avec l'intégration du pôle Fiscalité et Prospective (missions complémentaires avec Agents Comptables)

Préparation des budgets 2023 avec un nouvel objectif, celui d'un budget vert (impact des investissements sur le climat)

Direction des Ressources → communication interne



OBJECTIFS ET MISSIONS

FAITS MARQUANTS 2022

Accueillir, informer, accompagner,
créer du lien.
Cela passe par :
-accueillir des nouveaux arrivants
pour l'ouvrir (livré réception guide
Biennale, forum d'accueil...).
-information (rentrée, renvoi T1,
magazine Synthèse, pour être
concerné le fonctionnement, les
droits, les accès, les procédures et les
décisions).
-accompagnement des services dans
leur quotidien aux changements, à
travers des supports de campagne de
communication (affiches, vidéos...).
-organisation élémentaire (internes
(réseaux « Entre nous »), participation
au volet numérique, mise en place
d'un véritable espace commun, un
sentiment d'appartenance).

préparation de la nouvelle formule
d'accueil des nouveaux agents.

157 actualités publiées sur notre intranet

416 agents

51

4150 abonnés à son compte LinkedIn

77 nouveaux agents

3 agents

12 réseaux "Entre nous" organisés pour 236 agents

3 agents

→ PERSPECTIVES 2023

-Développement de la nouvelle
formule pour accompagner la
nouvelle arrivée
-Création des guides du
candidat et du nouveau en
lien avec la DREN
-Consultation du forum
d'accueil des nouveaux agents
-Création du poste Accueillir
à destination des services
-Développement du réseau des
contributrices internes
Biennale

-Création de vidéos pour
diffuser Séparément
de la "Nouvelle arrivée"
-Création de vidéos pour
accompagner la rentrée du
lundi 1er octobre 2022
-Création d'une vidéo pour
l'accompagnement du projet
d'administration Team
-Développement d'un réseau
d'ambassadeurs de La Man
Ville et Métropole sur LinkedIn

Direction des Ressources → SERVICE CONSEILS PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL



OBJECTIFS ET MISSIONS

FAITS MARQUANTS 2022

Accompagner les professionnels dans leurs
démarches de prévention des risques
professionnels et de la santé au
travail.
Ce service connaît bien les risques
professionnels :
-suivi médical des agents
-évaluation des risques professionnels
(évaluations des accès et du travail,
document unique et mise en place
de démarches de prévention (risques
biopropétiaux, électriques, chimiques,
radiations, perturbations
épidémiologiques, accidents
du travail, conversions électriques,
dans le bâtiment et installation,
main courante de distribution, contacts
évidemment très reçus du public,
mais aussi les risques du travail
évidemment très reçus du public)

133 agents sautelets sécurisées du travail formés

14 études ergonomiques réalisées

440 bâtiments ont bénéficié d'un contrôle de leur installation électrique

69 exercices d'évacuation incendie et 159 agents formés

176 agents formés à la prévention du risque chimique

15 agents

→ PERSPECTIVES 2023

-Etablir et développer de démarches
de prévention des risques
professionnels
-Actualisation des documents uniques
et accompagnement des personnes
pour la construction de leurs plans
d'actions
-Réflexion sur la prévention
des situations de travail sole

-Poursuite des sensibilisations EPI
de prévention des risques
professionnels
-Augmentation des entretiens
infirmiers (villes d'information
et de prévention)
-Développement des études
ergonomiques

15 agents

Direction des Ressources → DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Département des Systèmes d'information a pour objectif de définir, mettre en œuvre et exploiter des infrastructures et applications adaptées aux enjeux de la collectivité ainsi qu'aux besoins et contrainte de l'administration.

Ses missions principales sont :

- l'accompagnement des services dans les projets d'information,
- le pilotage du système d'informations Géorisatisées (SIG) et du management des données,
- la mise en charge des demandes informatiques, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils informatiques et le remplacement des équipements obsolètes,
- la maintenance pour le bon fonctionnement des serveurs, des systèmes, des réseaux, applicatifs, de la relation client et mobile,
- la pilotage de la qualité des services rendus aux utilisateurs internes et aux usagers,
- la sécurité des systèmes d'informations.

FAITS MARQUANTS 2022	
5000 postes de travail	
300 serveurs virtuels	53
60 serveurs physiques	
300 applications métier	
160 sites distribués	
70 demandes d'intervention par mois	
41 agents	

PERSPECTIVES 2023	
- Renforcement des réseaux (dont Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) et Réalisation du Schéma Directeur des SI)	- Evolution et déploiement des postes de travail
- Plan d'Actions Numérique	- Passage en norme SIG compatible MS7
Responsable	- Migration des biens SIG de Oracle vers PostgreSQL
	- Structuration d'une organisation de gestion de la donnée (OpenData)

Direction des Ressources → SERVICE JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE



Gilles Flau

OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service juridique Commande publique, organisé en 3 pôles, apporte son expertise en matière de : - conseil, classification des services (arts et métiers), montage juridique de leurs projets, il gère également les contentieux, les dossier d'assurance et sinistres subis ou occasionnés par la collectivité,

54

- conseil auxiliaire des services, (rédaction de procédures et le contrôle de délivrance de service public, le suivi des entreprises publiques locales), - accompagnement des services publics, le recensement annuel des actifs, le suivi de la nomenclature, la rédaction des pliées administratives, des avenants notamment, l'organisation des commissions d'appel d'offre, ainsi que la manutention, des factures de travaux, prestations intellectuelles et immobilière

54

Marchés:

- Prise en contact avec les organismes de l'économie sociale et solidaire et/ou de monter un forum échanges, avec les services
- Concours d'architecte ou Palais des congrès et de la culture
- Contrôle externe des contrats de délégation de service public
- Lancement de la procédure de délégation de service public pour la création d'un beau de château au nord de l'agglomération et bassin d'avenants notamment relatifs à des investissements sur le Camping Le Pom' Roman (aménagements et locatifs) réunis entre Le Mans Métropole et le Relaisport et à la gérance du parc House par l'Office du tourisme
- Juridique - assurances
- Accompagnement pour le montage d'un dossier de projets
- Constitution de sociétés dans le domaine des entreprises renouvelables
- missions de santé juridictionnaires

FAITS MARQUANTS 2022	
217 questions juridiques traitées	
69 nouveaux contentieux	
86% de contentieux remportés (juges remportés (92% en Métropole et 77% en Ville))	
488 dossiers assurance ouverts	
19 contrats de délégation de service public	
1248 marchés pour l'ensemble des services représentant 109 000 € HT	
71 commissions (appel d'offres et collèges d'élus)	
251 avenants et 186 actes de sous-traitances	
30 agents	

Direction des Ressources → MISSION GESTION DU SMAT ET CONCESSIONS D'OCCUPATION DU Domaine PUBLIC



OBJECTIFS ET MISSIONS

Cette mission rattachée à la
Direction des Ressources couvre :

- la position administrative, à mi-lieu
et financement du Syndicat Mixte
d'aménagement de la Métropole
(SMAT).

- la passation et suivi des contrats
d'octroi au domaine public ;
caractérisation économique,
concessions des services publics,
consultations.

- la représentation de la collectivité
au sein de l'association de gestion
du restaurant inter-administratif,
- les 5 îles des domaines spécifiques
Syndicat Mixte du Châtellier et des
Îles du Mans, le port de la
Préamboule (Le Mans FC), Port des
Pyrénées (EPCI des Domagnes),
LEADER, Le Mans Métropole.

FAITS MARQUANTS 2022

Préparation de la cession du 12
hall de micro-Réthorique les
Carrières Blanches et traitement
des conséquences sur le
fonctionnement du Centre de
transfert de technologies du Mans
(CTTM).

- décentralisation administrative du
Syndicat

Concours Agent(e) start-up
informatique suite à la procédure
de transfert du bail informatique
au nouveau club Le Mans FC

Suite de la démarche de modernisation
du classement du patrocinat

55

...

OBJECTIFS ET MISSIONS

La direction des Ressources
Humaines s'empêche à répondre avec
efficience et qualité à l'activité de
gestion courante du personnel et
à apporter de nouvelles réponses
aux besoins imposés par la
réglementation notamment dans
le cadre des enjeux et objectifs
stratégiques en matière de
rationalisation et modernisation des
services d'accompagnement des
agents de qualité de vie au travail
(QVT), etc.

Métropole ville du Mans, Le Mans
Métropole et COAS, mise en œuvre
des missions autour de thématiques
fortes:

- la gestion administrative ou
personnelle,

- les relations sociales,
- le développement des ressources
humaines,

- l'organisation du travail et la vie
au travail.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en conformité du temps de travail
des agents des trois collectivités au
rapport de l'échéance réglementaire
des 1577 heures.

Négociations avec les organisations
syndicales sur la revalorisation salariale
et la mise en place de minima en
fin d'année et établissement des agents

L'organisation des élections
professionnelle et mise en place d'une
nouvelle instance unique mutualisée
le Comité social territorial (CST)

Mise en place du Rapport social unique

FAITS MARQUANTS 2022

+ PERSPECTIVES 2023

- Transfer de la Fabrique à
Entrepreneur à Le Mans Métropole

Évolution du périmètre du SMAT
et préparation de modifications
successives et cessation éventuelle
de certains bail emphytéotiques
provenant du territoire du Mans

Préparation de la modification du
bail emphytéotique

Direction des Ressources → SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



OBJECTIFS ET MISSIONS

Elaboration en lien avec les services
(l'actualisation du organigramme où la
Direction des Ressources Humaines
intervient tenant compte des
fonctionnalités et responsabilités
de l'engagement professionnel
(PSEEP))

Mise en œuvre d'un système
prévisionnel des emplois, effectifs
et compétences (GEC)

Le déblocage de l'apurement avec
l'administration ou nombre d'agents,
actualisé et la formalisation d'une
série d'actions à leur attention.
Développement de la prise en charge
sociale et médicale des agents.

Consultez ou projetez, veulent ou encourent il
disponibilité de recrutement, accueillir et
former.

FAITS MARQUANTS 2022

+ PERSPECTIVES 2023

- Politique indemnitaire dans le
cadre du RIFEEP applicable pour
l'1er janvier 2024

Future évaluation du temps de travail
pour assurer les conditions de
généralisation des recrutements, des
compétences

- Mise en œuvre une gestion
globale des recrutements et des
formations internes

- Développement d'un dispositif
de formation interne

- Actualisation de la procédure
de suivi.

FAITS MARQUANTS 2022

+ de 5 000
agents au sein
des 3 collectivités

150
mètres

89
en Le Mans Métropole

+ de 80 agents

→ SERVICE Communication EXTERNE



Catherine Evrard

OBJECTIFS ET MISSIONS

En charge de la communication auprès du grand public, le service met tout en œuvre pour :

- concevoir la stratégie de communication des collectivités et des services municipaux et communautaires, faire des campagnes et des supports audiovisuels pour informer les habitants et les acteurs municipaux et communautaires via les journaux, les sites internet des collectivités, le réseau d'affichage institutionnel, l'édition de guides, les réseaux sociaux...
- promouvoir les événements et rendez-vous organisés ou soutenus par Le Mans Métropole, à travers l'affichage, les réseaux sociaux, les événements, les programmes, les sites web, les partenariats...
- développer l'attractivité du territoire via La marque territoriale - Of Course La Mans Autre des différents publics (habitants, entreprises, touristes, investisseurs...).



→ PERSPECTIVES 2023

Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle Ville-Le Mans Métropole et de la marque territoriale

Renforcement et communication autour du centre-ville des 24h

Poursuite de la communication sur les grands projets : Chrono Web, Chronologues, aménagements urbains. Projets des compagnies...

Nouvelle charte graphique du service Santé et du Conservatoire

Développement du video et des réseaux sociaux...

→ COURRIER



Carmen Batard

OBJECTIFS ET MISSIONS

Les agents du service Courrier sont au quotidien :

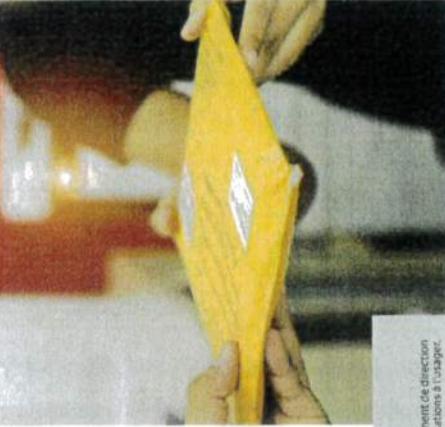
- la réception, l'enregistrement des courriers entrants (lettres, journaux, service distributrice, etc.) et de leur orientation vers le service distribution,
- l'enregistrement et l'affranchissement des courriers sortants,
- le triage et la distribution des courriers électroniques,
- la distribution des courriers par les coursiers sur zéro tournées technico-sociales.

58

258 068 plis affranchis

226 133 € de coût d'affranchissement

10 agents



→ PERSPECTIVES 2023

Révision du poste de rotacheminage de direction dans le cadre de la structuration des missions à l'agence.

→ SERVICE PROTOCOLE/RELATIONS EXTRÉIEURES/ÉVÉNEMENTIEL



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service contribue à la promotion de la Ville et de la Métropole par la mise en place, la coordination des missions couvrant :

- les relations publiques et l'engagement à la promotion de la Ville et de la Métropole par la mise en place, la coordination et le suivi d'actions, organisation et participation aux démonstrations commerciales, aux manifestations et réceptions officielles de la Ville et de la Métropole et gestion des salées des Quinconces, - des relations internationales, préparation, participation aux manifestations et échanges entre les villes jumelées et internationnelles, - des accueils physiques de l'hôtel de Ville et de l'immédiate communautaire. Conduire ainsi que le surnom de « métropole à deux têtes » agents changés d'orientation et de renouvellement des usages.

FAITS MARQUANTS 2022

Accompagnement à l'organisation et à la réussite de plusieurs événements de nos collectivités.

Réalisé sur :

François Young - premier photographe

Journée de la solidarité

Cérémonie patrologue

Opération Transats

14 juillet

24 heures à Laonnois

Salon du livre Pékin/Lire

Cérémonie 150 ans de la gendarmerie

Marché de Noël

Prolobois au Marché de Noël

32 cérémonies

participatives

5 dédicances de

rues et inaugurations

52 invitations

59

71 réceptions

8250 personnes

293 000 appels standard

15 agents

STRUCTURES ASSOCIÉES



→ PERSPECTIVES 2022

- Mise en place de la fonction "Invent", en charge de la gestion et l'administration des événements
- 60 ans de Riba
- Centrening des 24 heures automobile
- Fêtes du port
- Villes partenaires au Marché de Noël

Structures associées

 le mans innovation

Le Syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la technopole Le Mans Métropole, le Département de la Sarthe, la Région des Pays de la Loire ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe.

Ses activités concernent le développement économique :

- soutien à l'innovation technologique et de services
- soutien à l'économie sociale et solidaire
- développement de l'enseignement supérieur en de la recherche
- gestion locative de ses propriétés

Vente des dernières œuvres dont il a la propriété.

Le Mans Innovation est un service du SMAT dont le rôle principal est de participer au développement économique du territoire métropolitain et décentralisé, par le biais de l'innovation. Pour cela, La Mans Innovation assure les missions suivantes :

- accompagner des porteurs de projets et les start-up afin de faire émerger de nouvelles entreprises innovantes sur le territoire
- accompagner les entreprises innovantes pour les aider à structurer et développer leur projet de recherche et d'innovation
- diffuser une culture de l'innovation auprès d'autres entreprises non innovantes pour les aider à franchir le pas de l'innovation.

 LE MANS
Développement

Le Mans Développement, agence de développement économique de la Mans Métropole, œuvre pour l'installation des entreprises sur la métropole.

Elle joue la rôle d'interface avec les collectivités et les réseaux institutionnels et économiques et fait évoluer régulièrement l'attractivité sociale pour les deux partenaires technologiques et thématiques sous l'arche de l'économie et du développement.

Elle travaille en lien étroit avec les structures consulaires, associatives et institutionnelles locales.

Dans ses missions, l'agence assure la promotion et l'image économique (pôle d'attraction) et offre aux entreprises une assistance à la recherche et à l'innovation (l'innovation, l'innovation croissante, la mobilité professionnelle).

450 entreprises et projets accompagnés et 12 000 heures d'insertion sociale facilitées.

Structures associées

 TEA L'EM

Établissement public de coopération culturelle "l'École supérieure d'art et de design de Tours" dirigé par l'Etat. Il fait partie de la famille de l'école des Beaux-Arts de Paris.

Ses objectifs :

- assurer un enseignement supérieur en art,
- nouer des partenariats avec les institutions académiques (universités, autres établissements d'enseignement supérieur) et culturelles des territoires,
- participer au développement de l'enseignement supérieur,
- développer un réseau de partenaires internationaux dans le cadre des dispositifs européens (via le dispositif Erasmus+ notamment) et internationaux,
- organiser des expositions, des colloques de nature à mieux faire connaître les œuvres et le travail de l'art contemporain,
- participer au niveau national au travail de concertisation entre les écoles d'art pour articuler et concevoir le enseignement supérieur en art et esquisser la recherche en art plastique,
- proposer aux enfants et aux adultes des territoires des cours publics avec de nombreux créneaux (dans peinture, dessin, sculpture, histoire de l'art, photographie, arts du feu, etc..).

 Le mans
ÉVÉNEMENTS

Le CA est présidé par périodicité de trois ans par l'élu délégué à la culture de Tours, Angers ou Le Mans.

Présidence
Jean-Patrick Galle

Le Société d'Economie Mixte Locale Le Mans Événements assure la gestion, la promotion et la commercialisation d'activités à caractère culturel, événementiel, le tourisme d'affaires et de loisirs.

Ces activités s'appuient sur trois structures :

- le Palais des Congrès de la Culture du Mans dans le cadre d'un contrat de délégation de service public signé avec la Ville du Mans
- l'Office de tourisme communautaire sous la forme d'un contrat de délégation de service public signé avec la Mans Métropole
- le Centre des Expositions du Mans



Structures associées

SETROM
La SETROM est une entreprise de la SARTOMA.



Présidence
Joel
Le Bou

La SETROM, Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération mancelle, est une société anonyme d'économie mixte associée dans son capital à la Mairie métropole comme actionnaire principal (71 %) et des partenaires économiques et financiers (Chambre de Commerce et d'Industrie, banques, assureurs et autres partenaires locaux).

Le conseil d'administration est composé de onze administrateurs dont sont élus par la Mairie métropole et quatre administrateurs représentant les autres partenaires.

Son activité consiste essentiellement à la délégation de service public confiée par la Mairie Métropole pour les lignes de tramway (en lignes Tрамpo Bus à Haut Niveau de Service), les lignes régulières de bus (y compris les lignes de transport à la demande), les lignes scolaires directes, le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (Service Accès) ainsi que les parkings réservés aux terminus des lignes de tramway (Park & Ride), et les services de mobiles douces (location et emprunt de vélos, location et location).

- 655 collaborateurs dont 67 agents de maintenance et 465 conducteurs /

63

Véhicules

- 141 autorails dont 77 bus GNV, 1 bus hydrogène et 3 minibus électriques
13 minibus Trampo

- 344 rames de tramway

3 117 véhicules

cenovia

→ Cenovia est une entreprise publique locale au service des projets urbains de la Mairie Métropole et des communes de la Sarthe. Ses missions principales :

- accompagner les projets d'aménagement urbain à vocation d'habitat, d'activités économique et commerciale

- construire et financer les équipements publics et privés, notamment :

- assurer la gestion technique, commerciale et patrimoniale des projets de sarthe
- étudier, planifier et lever des projets d'infrastructure de grande envergure (tramway, bus à haut niveau de service...)

- accompagner les projets de villes-demeureuses, de bâtiments servitaires et industriels

- conseiller et mettre en œuvre les projets d'urbanisation et de rénovation des quartiers

- assurer la transition énergétique

Cenovia gère également la Société publique locale (SPL) Cenovia cités, créée

pour accompagner les collectivités adhérentes (la Mairie métropole, les villes du Maine, Autunnes, Château, Le Châtel, Saint Aubin, Radon) dans leur développement ainsi qu'à l'accompagnement de la rénovation urbaine et S.A.S (service d'assistance des territoires) pour accompagner l'élaboration du commerce et l'activité économique du territoire, par action sur le territoire.



Présidence
Joëlle
Jouanny





LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

LES MONTANTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

(Montants en millions d'euros, mouvements réels et d'ordre hors affectation des fonds)

Le Mans Métropole dispose d'un budget principal et de onze budgets annexes.

Hausseurs et du Grand Paris, Unité Gestion des Basses-Gorges, La Tremblaye, La Corrée, Ven-Maire et ZA de l'Étoile.

FAITS MARQUANTS

L'exercice 2022 est marqué par les effets de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. La bonne santé financière de la métropole a permis d'absorber les hausses de dépenses tout en maintenant un fort niveau d'investissement.

La volonté de grande modération fiscale est confirmée par la décision de ne pas augmenter les taux de fiscalité sociale (reconduction des taux d'obligé 2017).

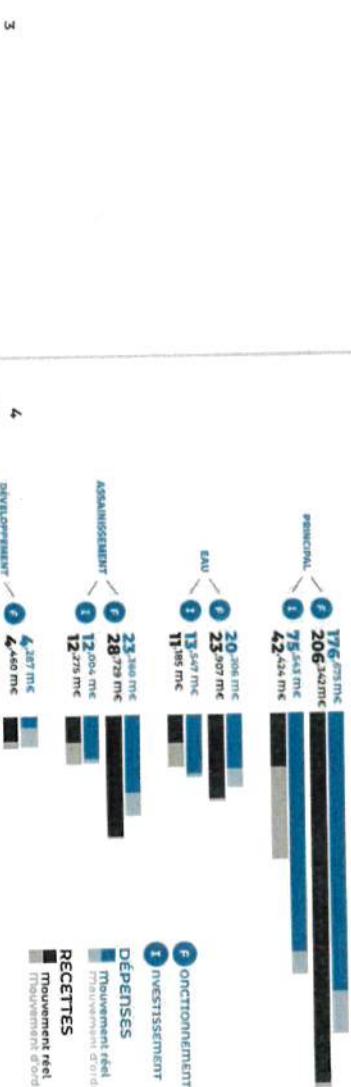
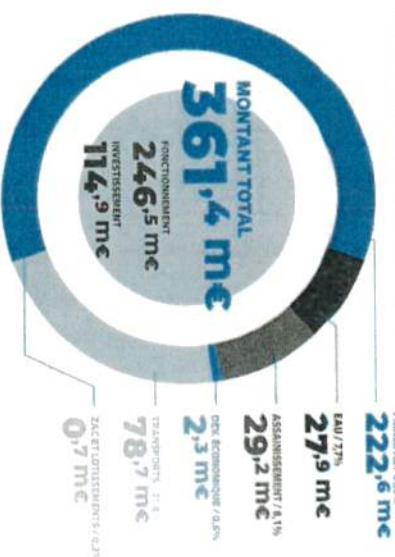
Le taux de couverture de l'émission de la dette a finalement été atteint au deuxième trimestre (de +41 € soit +0,3% par rapport à 2021).

La répartition des 5 dernières années (2017-2021).

La meilleure performance financière des communes dans le cadre des fonds de concours doit être attribuée à l'investissement énergétique.

LA RÉPARTITION ENTRE LES BUDGETS

(Montants en millions d'euros, mouvements réels réalisés en 2022)



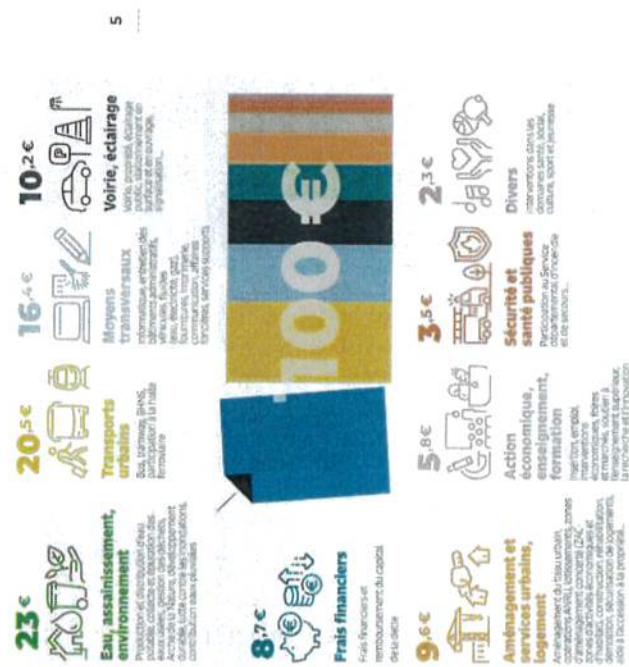
DEFINITION

Les mouvements budgétaires (recettes et dépenses) sont composés de **mouvements réels** et de **mouvements d'ordre**. Les mouvements d'ordre correspondent à des écritures n'intégrant ni investissement, ni recouvrement effectif (y compris par exemple des donations aux aménagements). Au contraire de ces opérations d'ordre, les mouvements réels donnent lieu des mouvements de fonds.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA MÉTROPOLE POUR 100 € ?

Les dépenses regroupent dépenses d'investissement et dépenses engagées pour l'entretien du matériel, des bâtiments, les frais de personnel, les charges courantes, ... Les dépenses d'investissement quant à elles, correspondent aux montants des projets engagés par la commune, mais aussi à l'achat de matériel nécessaire aux services publics.

SOMMES RÉPARTIES POUR 100 € DÉPENSÉS



SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réalisées de fonctionnement du budget principal représentent 20 660 M€ en 2022, en augmentation de +4,17 % par rapport à 2021. La progression des recettes est facilitée par le maintien d'une dynamique des recettes fiscales et le recours à une activité normale post covid. L'augmentation des principales recettes fiscales et le recours à une dynamique fiscale sont les seules qui ont permis de compenser la baisse de la collecte des décroits.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réalisées de fonctionnement du budget principal s'élevaient à 19 361 M€ en 2022, en hausse de -4,79% par rapport à 2021. Cette progression reflète à la fois le développement des actions menées sur le territoire et des conséquences sur la renommée des fonctionnements et le niveau élevé de l'inflation et du coût des matières premières.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement totalisent (du budget principal) 10 733 M€, traduisant la volonté d'engager un nouvel objectif d'investissements pour le développement et l'amélioration.

Ce montant est composé de deux enveloppes distinctes :

- Les dépenses d'investissement propres au fonctionnement, également préparées dans le cadre des projets engagés directement par la Métropole. Elles s'élevaient à 4 029 M€ en 2022.
- Les subventions d'équipement et les autres dépenses d'investissement ouvrant représentent 6 703 M€. Cette enveloppe est constituée des subventions versées par la collectivité à ses partenaires pour les accompagner dans leurs projets, dont notamment le fonds de concours pour la transition énergétique destiné aux communes membres de la métropole (1 033 M€ versé en 2022).

7

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes propres permettant d'assurer le financement de la section d'investissement sont principalement les subventions à l'CTIA et la taxe d'aménagement. La bonne réussite de l'opérateur nous permet de couvrir la quasi-totalité du financement réservé sans faire appel à l'emprunt.

SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DES BUDGETS ANNEXES

(en millions d'euros, mouvements nets, hors amortissement des flux croissants, opérations liées à la gestion et aménagement de la dette et affectation des résultats (cf. encart 2021))

	Eau	Assainissement	Développement	Transport	Total
Recettes de réelles de fonctionnement	23 260 M€	28 206 M€	2 327 M€	75 714 M€	129 507 M€
Dépenses réelles de fonctionnement	14 572 M€	17 574 M€	1 559 M€	53 291 M€	86 397 M€
Epargne de gestion	8 697 M€	10 632 M€	0 783 M€	22 442 M€	42 030 M€
Intérêts de la dette	0 533 M€	0 582 M€	0 000 M€	3 254 M€	4 368 M€
Épargne brute	8 154 M€	10 050 M€	0 788 M€	19 701 M€	38 931 M€
Remboursement du capital de la dette	2 088 M€	1 822 M€	0 000 M€	11 893 M€	15 794 M€
Épargne nette	6 066 M€	8 228 M€	0 788 M€	7 216 M€	22 268 M€
Recettes d'investissement	5 994 M€	6 657 M€	1 270 M€	0 235 M€	14 917 M€
Dépenses d'investissement	10 698 M€	9 255 M€	0 781 M€	10 289 M€	30 132 M€

+ FOCUS SUR LES PRINCIPAUX FACTEURS DE DÉVOLUTION

L'année 2022 a été marquée par les effets de la crise économique et la baisse de l'inflation. Toutefois, l'amélioration du contexte sanitaire et la bonne dynamique des recettes permettent de limiter les conséquences de ce contexte sur la situation financière de la collectivité qui semble très stable. Les augmentations les plus significatives tiennent à la hausse des prix concernant les achats complémentaires (de +5,95 M€).



LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La qualité de l'eau produite est un enjeu majeur du secteur par la nécessité d'entretenir et d'améliorer la qualité de production. L'eau est produite par le processus de production. Les résultats sont également en fonction d'un certain nombre de facteurs tels que les usages, les équipements et la consommation de l'eau.

Le secteur d'assainissement comprend les principaux éléments suivants :

- les recettes d'exploitation cumulées pour l'assainissement (les facturations des achats et des prestations) s'élèvent à 245,3 M€, elles sont établies par rapport à 2021.

Le montant des recettes de ventes de biogaz suite au démarquage de l'injection biométhane intervenue le 17 juillet 2021, y étaient pour l'ensemble de l'exercice 2022 à 1,598 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement pour ces deux budgets s'élevent à 27,1 M€ (hors taxes et charges) en référence aux taux de taux, elles sont en augmentation de 10% avec toutefois l'ajout de la taxe sur le chauffage et d'autre dépenses liées aux communautés dont les produits de l'enlèvement.

- Les investissements réalisés s'élèvent à 16,47 M€ avec principalement les travaux de modernisation de l'unité de production d'eau (7,62 M€), la poursuite d'unité de méthanisation (2,98 M€) et les renouvellements de réseau d'eau et d'assainissement (2,98 M€). Les premiers travaux de renouvellement de réseaux nécessaires dans le cadre du projet Chronographe s'élèvent à 0,707 M€ sur 2022.

LA COMPTABILITÉ ANNEXE DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 86 locataires) qui s'élève à 2,177 M€ en 2022, représente environ 62 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement économique peut revenir une partie des exercices au budget principal (1,14 en 2022) en considération de son bon niveau de recette et de la diminution considérable de ses charges. Le renouvellement des emprunts dont le stock est totalement remboursé permet au financement du dispositif d'être à l'immobilier client/entreprise.

Le budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 86 locataires) qui s'élève à 2,177 M€ en 2022, représente environ 62 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement économique peut revenir une partie des exercices au budget principal (1,14 en 2022) en considération de son bon niveau de recette et de la diminution considérable de ses charges. Le renouvellement des emprunts dont le stock est totalement remboursé permet au financement du dispositif d'être à l'immobilier client/entreprise.

Le budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 86 locataires) qui s'élève à 2,177 M€ en 2022, représente environ 62 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement économique peut revenir une partie des exercices au budget principal (1,14 en 2022) en considération de son bon niveau de recette et de la diminution considérable de ses charges. Le renouvellement des emprunts dont le stock est totalement remboursé permet au financement du dispositif d'être à l'immobilier client/entreprise.

Le budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 86 locataires) qui s'élève à 2,177 M€ en 2022, représente environ 62 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement économique peut revenir une partie des exercices au budget principal (1,14 en 2022) en considération de son bon niveau de recette et de la diminution considérable de ses charges. Le renouvellement des emprunts dont le stock est totalement remboursé permet au financement du dispositif d'être à l'immobilier client/entreprise.

Le budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 86 locataires) qui s'élève à 2,177 M€ en 2022, représente environ 62 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement économique peut revenir une partie des exercices au budget principal (1,14 en 2022) en considération de son bon niveau de recette et de la diminution considérable de ses charges. Le renouvellement des emprunts dont le stock est totalement remboursé permet au financement du dispositif d'être à l'immobilier client/entreprise.

LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le compte administratif présente les principaux éléments suivants :

- une charge nette globale versée à l'exploitant : 381,29 M€ qui intègre une hausse des recettes commerciales de + 1,90 M€ par rapport à l'année 2021.
- un groupe de versement modulé de 48,54 M€ en progression (+1,90 M€ de recettes tarifaires) sans rebatir retrouvé le tendance devant la crise (-0,48 M€ par rapport à l'année de référence 2019).



LES BUDGETS ANNEXES ZAC ET LOTISSEMENTS

Autre titre de la gestion 2022, celle-ci s'élève à 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

est de 0,070 M€. Elle a évolué au montant de 1,161 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde des créances avouées au 31 décembre 2022

LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE VIEL

HETRE (ROUILLON)

Le budget annexe du lotissement Le Viel-Hêtre (Rouillon) s'inscrit dans la volonté de développer sur le site du Viel-Hêtre une nouvelle zone d'activités économiques.

En 2022, les acquisitions de terrains (6 parcelles représentant 17 481 m²) sont réalisées à hauteur de 0,350 M€.

Pour assurer l'utilisation de ce budget, le Conseil communautaire a voté le principe d'une affectation à venir par le budget principal de la Manis Métropole. Celle-ci s'est fait le 02/06/22 au 31 décembre 2022.

LE BUDGET ANNEXE DE LA Z.A. DE L'ETOILE (TRANGE)

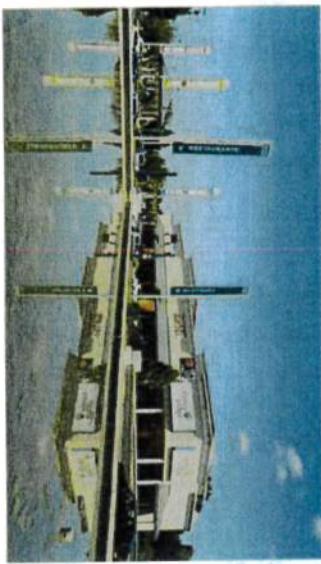
(RUAUDIN)

En 2022, aucune dévolution de trésorerie n'a été effectuée et aucune vente n'a été conclue sur ce budget.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil communautaire a voté le principe d'une affectation à venir par le budget principal de la Manis Métropole dont le budget annexe de la Z.A. de l'Etoile (Trange) a été maintenu à 0,792 M€.

LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAC DES HUNAUDIÈRES (RUAUDIN)

Les dépenses réalisées s'élèvent à 0,044 M€. Elles concernent principalement le suivi des marchés de travaux d'aménagement du projet «Nâme Street» ainsi que des études et travaux de visualisation du secteur. En partie centrale de la ZAC, conciliant des partenaires industriels et des activités de service).



UNE TRÈS BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Les indicateurs de gestion sont à des niveaux très satisfaisants

Pour le budget principal :

- Un taux d'épargne brute de 26%
- Une capacité de dépendance nulle
- À une année

Pour l'ensemble des budgets consolidés après retraitement des doubles comptes:

- Un taux d'épargne brute de 27%
- Une capacité de dépendance très faible (2,3% et 6 mois)
- Et généralement, alors que ce ratio doit être inférieur à 10%

11

12

LES RATIOS FINANCIERS OBLIGATOIRES

(Conformément à l'arrêté LTFPI du 20 juillet 2016, portant détermination des ratios obligatoires)

	Demandes corrigées la collectivité	Moyennes nationales de la même année 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	659 €/h	415 €/h
Produit des impositions directes / population	224 €/h	285 €/h
Recettes réelles de fonctionnement / population	880 €/h	564 €/h
Dépenses d'équipement brute / population	262 €/h	150 €/h
Encours de la dette / population	178 €/h	624 €/h
Dotation globale de fonctionnement / population	91 €/h	164 €/h
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	37,15%	39,62%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	75,09%	85,90%
Dépenses d'équipement brute / recettes réelles de fonctionnement	31,04%	27,62%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	20,55%	15,70%

Pour assurer le financement de l'opération,

le Conseil communautaire a voté le principe d'une affectation à venir par le budget principal.

Un tiers de ce budget sera remboursé

à la fin de l'opération.

Sur cette affectation, le budget principal est momentané à 1,687 M€.

Pour assurer le financement de l'opération,

le Conseil communautaire a voté le principe d'une affectation à venir par le budget principal.

Un tiers de ce budget sera remboursé

à la fin de l'opération.

Sur cette affectation, le budget principal est momentané à 1,687 M€.

FOCUS SUR LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales au sens large (impôts, taxes et redevances) de l'Etat, représentant 3 à 4 Mds d'euros, représentent un montant total de 75,579 M€ en 2022, soit 5% des recettes de fonctionnement.

Les recettes de fiscalité au sens large (impôts, taxes et redevances) de l'Etat, représentant 3 à 4 Mds d'euros, représentent un montant total de 75,579 M€ en 2022, soit 5% des recettes de fonctionnement.

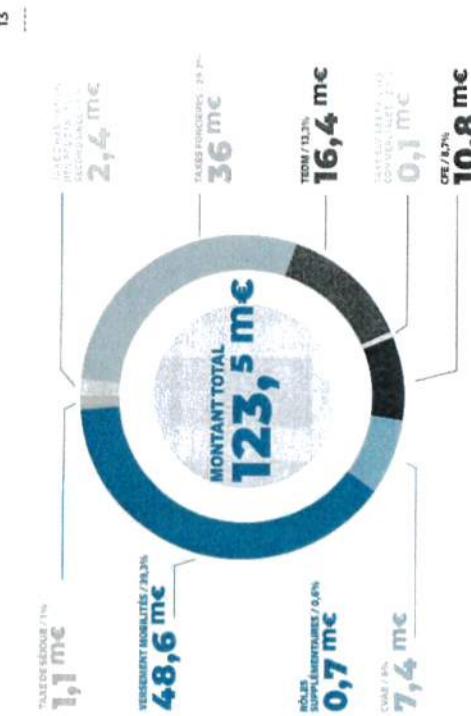
Parmi ces recettes, la fiscalité directe (sous-taxes et cotisations) représente un montant total de 63,576 M€. Conformément aux engagements de limiter la pression fiscale, les taux d'imposition ont été revus en réduction (stabilité depuis 2018).

Le niveau d'endettement poursuit sa

progression conformément aux engagements pris pour renforcer les axes majeurs qui sont l'attractivité, les solidarités, le dynamisme économique et la transition écologique. L'autofinancement dégagé pour l'ensemble de l'année notamment grâce à la réforme des insolvabilités prévoit, compte tenu des autres recettes prochaines d'investissement (subventions FCTVA...) permet de financer le total des investissements sans recourir à l'emprunt.

14

LA STRUCTURE DES RESSOURCES DE FISCALITÉ DIRECTE

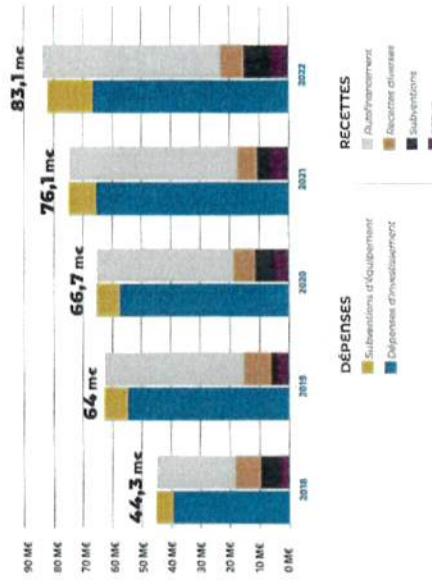


UN VOLUME D'INVESTISSEMENT EN AUGMENTATION SANS ENDETTEMENT NOUVEAU

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

En 2022, le volume de 83,1 M€ de dépenses d'équipement (67,425 M€ de subventions d'équipement) est financé à hauteur de :
74% par l'autofinancement
18% par le Fonds de compensation de la TVA
11% par des recettes diverses (concessions, échéances, taux d'amortissement...)
8% par des subventions perçues auprès des partenaires (Europe, Etat, Région, Département.)

15



DÉPENSES

RECETTES

Subvention d'équipement

Autofinancement

Subvention

FCTVR

PLUS DE 4,1 M€ DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le Mans Métropole a obtenu en 2022 pour ses projets d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire le paiement de plus de 4,1 M€ d'aides publiques, en provenance des partenaires financiers suivants :



L'Europe avec 2,603 M€ encassées au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour la réalisation de plusieurs opérations : création de voies vertes entre les routes de Laval et de Beaupré au Mans, études préliminaires à l'aménagement de 3 châteaugraphiques, restauration des moulins de l'Huisne et de la Sarthe, création d'une unité de métathérapie, aménagement du territoire Nature, création d'une bande de données tropocycloniques, réhabilitation du centre commercial du Mans à Autours.

GOUVERNEMENT

État

Autres

L'Etat avec 1,205 M€ encassées dont 0,794 M€ au titre du Département du sud-Ouest européens-FEDER, un dossier complet pour l'aménagement local (DSEL) pour l'aménagement de l'avenue Jean-Jacques Rousseau à Nauviale, la construction d'un parking de 160 places à La Madeleine, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard

+ UNE RECHERCHE ACTIVE DE PARTENARIATS FINANCIERS

La communauté urbaine Le Mans Métropole dépense

l'ensemble du budget communautaire (BAC) pour la réalisation de projets et de travaux d'aménagement du territoire Saint-Albain, répondant à l'appel à candidature d'investissement territorial interrégional (ITI) dans le cadre du programme régional (PR) 2021-2027, ce qui va permettre au territoire communal de bénéficier d'une nouvelle enveloppe financière de 6 737 797 € pour la période 2021/2027.

Signature sur le Réseau d'un "n° avenir 2022 à la convention ITI-PESC 2021-2027" dont dépendent 10,02 M€ du Crédit FEDER (grâce à des milliards d'entreprises) ainsi que des fonds d'investissements versées par les communes et la communauté urbaine Au 31 décembre 2022, toutes les étapes de la convention ITI 2021-2027 ont été franchies, soit la date prévue à l'origine initialement fixée

à l'automne 2021, et le paiement de la convention ITI 2021-2027 est effectué au Mans à hauteur de 100% et le taux de paiement de 100%.

Le Mans Métropole a été lauréate en 2022 de l'appel à projets de l'Etat au titre du Fonds mobilités actives

à l'investissement local (FSEL) 2022 avec 533 344 € dédiés aux projets concernant la mobilité de Sarthe pour financer le programme d'Aménagement du territoire (PAT) communautaire.

Le Mans Métropole a obtenu en 2022 pour ses projets d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire le paiement de plus de 4,1 M€ d'aides publiques, en provenance des partenaires financiers suivants :

LA STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES



au Mans, le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze, la mise aux normes de la rive de débouché du LEPFE au niveau d'aménagement du quartier Saint-Nicolas au Mans (rue 2), ainsi que 0,75 M€ du Fonds mobilités actives (FMA), correspondant à deux contrats de subventions pour l'aménagement de 40 terrains d'occultation dans le secteur Vétaine-Concet au Mans et avenue de Nantes à Malakoff et environ 0,1 M€ du titre du plan de relance de l'état (recouvrement de la facture industrielle d'Asturial, dernière déclaration d'ADS) et de la caisse des dépôts (sous-marrage directeur des Énergies et des mobilités pluridéportives).

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€

à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

15

PAYS DE LA LOIRE

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

SOCIÉTÉ DE GESTION

État

Autres

La Station des sports de la Loire avec 0,336 M€ encassées pour l'acquisition de bus et BSM à l'origine, les études préliminaires, la rénovation et aménagement de 3 châteaugraphiques, la rénovation de l'école élémentaire Gaston-Bachard avec 0,1 M€ et le programme de développement du camping communautaire d'Yves-Férouze.

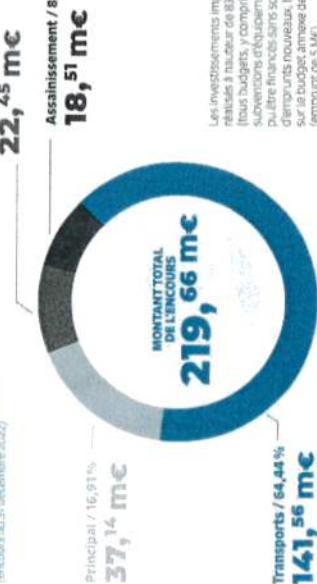
UN STOCK DE DETTE SAIN ET PEU RISQUE

La bonne capacité d'autofinancement contribue à poursuivre le dépendantement engagé depuis plusieurs années.

Tous budgets confondus, l'encours ne dépasse pas 28% de la dépense totale au 31 décembre 2023 à 219,66 M€ (il était de 278,28 M€ en 2021).

Aut' oltre du seuil budget Transports, l'encours représente 141,557 M€ (64% de l'encours).

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR BUDGET (encours au 31 décembre 2022)



Les investissements importants réalisés à taux fixe de 82,038 M€ (tous budgets, compris les subventions et les emprunts) ont permis de faire baisser le risque sur le budget aménage de l'eau (taux de remboursement du capital des emprunts existants, l'encours considéré est en diminution globale de -16,75 M€ par rapport à 2021).

STRUCTURE DES TAUX ET ANNUITÉ

Le recours limité des emprunts nouveaux créés à un stock d'emprunts à taux variable qui arrive à échéance plus rapidement que celle du taux fixe, pour effet d'aboutir à une structure de taux plus favorable au taux fixe (7%). La répartition favorable sera à suivre également à l'aune des amonts nouveaux à solliciter dans les années à venir.

Le stock de dette de Le Mârs Mâtronopole est considéré comme sain en peu à risque, 100 % de l'encours étant classé AA au titre de la charte Gossler.

DEFINITION

La charte Gossler (dispositions de la circulaire du 25 juin 2010) permet de classifier les emprunts selon le niveau de risque encouru : le risque d'indice (de A à S) et le risque des structures (de A à E).

Le classement A correspond au risque le moins élevé.

Le taux d'intérêt moyen de l'encours est de 2,45 % en 2022 contre 2,35 % en 2021.

L'augmentation du taux d'intérêt des emprunts de la maturité est nécessaire liée à la croissance de l'inflation, pour les taux à long terme, l'orientation de l'évolution de la situation économique sur les placements dans le marché, et pour les taux à court terme, la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE). En 2022, la BCE a procédé à quatre baisses de ses taux directeurs (-0,50 % en juillet, -0,75 % en septembre et -0,75 % le 27 octobre et -0,50 % en décembre.) dans un contexte instable marqué par la déflation dans le euro et une forte hausse de l'inflation en zone euro. Ces éléments n'ont pas affecté la charge financière de la Mâtronopole en 2022, compte tenu de la structure de sa dette.

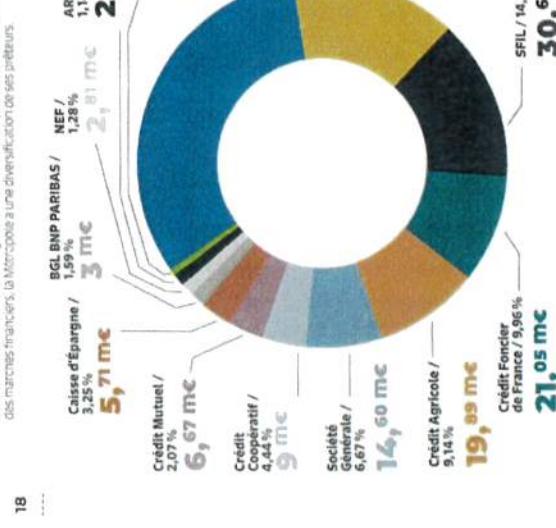
L'ampleur de la dette a diminué de 0,425 M€ entre 2021 et 2022, essentiellement du fait des emprunts échus du budget principal.

EN BREF

86 contrats de prêts en cours d'amortissement.
Une capacité de remboursement de 2 ans et 6 mois tous budgets confondus.
Une durée de vie résiduelle de 11 ans et 6 mois (11 ans et 11 mois en 2021).
Un taux moyen de 2,45% (2,35% en 2021).
Souscription de SAE d'emprunt nouvelle en 2022 pour le budget aménage de l'eau.
Une diminution du capital des emprunts de près de 268 M€ depuis fin 2007.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRÊTEUR

(encours au 31 décembre 2022)



Dans le souci de constituer une garantie forte aux conséquences de l'instabilité des marchés financiers, la Mâtronopole a mis en place une diversification de ses préteurs.

(exclu BEI et ARKEA)

18

17

16

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

0

-1

-2

-3

-4

-5

-6

-7

-8

-9

-10

-11

-12

-13

-14

-15

-16

-17

-18

-19

-20

-21

-22

-23

-24

-25

-26

-27

-28

-29

-30

-31

LA DETTE GARANTIE

AU 31 décembre 2022, l'encours de dette garantie s'établit à 288,547 M€, dont 284,675 M€ relatifs au financement d'opérations de logement social.

PRINCIPAUX ORGANISMES BÉNÉFICIAINS DE LA GARANTIE LE MANS METROPOLE



Deux principaux ratios de plafonnement de la dette garantie sont fixés par la loi :

- le plafonnement à 50% des envois de la dette communautaire et garantie par rapport aux recettes régulières de fonctionnement.
- le plafonnement pour la Man Metropole à 2,60 %, et se porte à 11,01 % en intégrant les biellans sociaux.

→ **EN BREF**
911 contrats d'emprunts garantis accédant à un encours de 288 M€.
96,6% de l'encours dépend des bailleurs sociaux.
Les bailleurs sociaux dépendent de la collectivité de l'agglomération.
79 demandes réalisées en 2022 pour la garantie d'un encours total de 77,467 M€.

Toutefois, cette règle n'a pas été appliquée au 21/05/2022 pour les cotisations de construction d'habitation (ou châssis) et opérations de logements réalisées par des organismes d'hébergement à loyer modéré ou les sociétés d'économie mixte. Au-delà de cette exception, dans les organismes dépendants d'une garantie de la collectivité, ne soient en dépassement de 5%.



Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la communication relative au rapport d'activités 2022 de Le Mans Métropole.

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance

Eric NOURY



« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »